

VAUVERT :

Prise en compte de la perception de la population des Costières pour une amélioration durable du quartier



Résultats et analyse de l'enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 100 habitants dans le périmètre du contrat de ville

*Consultation initiée par le CAUE et accompagnée par le Conseil Général du Gard
pour compléter l'avis du Conseil de citoyens*

31 mars 2015

Sommaire

Préambule (p.4 à p.5)

1. L'enquête quantitative (p.6 à p.7)

1.1 Déroulement et intérêt de l'enquête (p.6 à p.7)

1.2 Méthode d'analyse des données (p.7)

2. Présentation de l'échantillon (p.8 à p.11)

2.1 L'enquête a une valeur féminine (p.8)

2.2 Les répondants sont plutôt de jeunes ménages (p.8 à p.9)

2.3 La majorité des résidences est représentée (p.9 à p.10)

2.4 Une majorité d'habitants parmi les « employés-ouvriers » et « sans profession » (p. 11)

3. Le quartier des Costières à grands traits (p. 12 à p.14)

3.1 Les habitants ont une image plutôt positive de leur quartier (p.12 à p.13)

3.2 Le constat d'un défaut de propreté et d'animation (p.13 à p.14)

4. Espaces publics, équipements, services... le point de vue des habitants (p.15 à p.25)

4.1 Une difficile distinction des lieux publics en fonction de leur valeur d'usage (p.15 à p.21)

4.1.1. Les espaces faisant référence et les espaces en attente de restructuration

4.1.2. Les espaces où se rassemblent les jeunes : des lieux bien identifiés par les habitants

4.2 Importance de la réalisation d'un espace public aux Costières (p.21 à p.23)

4.3 Equipements et services : désaffectation des commerces du Montcalm (p. 24 à p.25)

4.3.1. Les commerces de proximité : des équipements structurants

4.3.2. Les pharmacies : préférence des habitants pour la pharmacie du Daudet

4.3.3. Les associations de culture et loisirs sont les plus citées

5. L'habitat (p.26 à p.33)

5.1 L'ancrage au lieu des habitants est avéré (p.26 à p.27)

5.1.1. Dans le logement actuel

5.1.2. Dans le quartier

5.2 Le confort du logement est satisfaisant (p.27 à p.30)

5.3 Ecueil en matière d'accessibilité (p.31)

5.4 Accueil favorable aux travaux et conseils en matière d'économies d'énergie (p. 32 à p.33)

6. Aménagement et vie sociale, les souhaits des habitants... (p.34 à p.36)

6.1 Choix d'un local pour les jeunes et d'une voirie plus confortable (p.34)

6.2 Jardinage et tournois sportifs pour plus de sociabilité (p.35)

6.3 Accompagnement à la recherche d'emploi et sensibilisation aux risques liés aux drogues (p.36)

Conclusion des premiers éléments de l'enquête (p. 37 à 39)

Annexes (p.40)

Table des figures

Graphiques

- Graphique 1 : Les femmes ont davantage répondu au questionnaire p.8
- Graphique 2 : La classe « d'âge intermédiaire est la plus représentée p.9
- Graphique 3 : Une majorité d'employés/ouvriers parmi les actifs p.11
- Graphique 4 : Représentation : le quartier est « agréable » p.12
- Graphique 5 : Représentation : le quartier est « beau » p.12
- Graphique 6 : Représentation : le quartier est « calme » p.13
- Graphique 7 : Représentation : le quartier est « sécurisé » p.13
- Graphique 8 : Représentation : le quartier est « sale » p.13
- Graphique 9 : Représentation : le quartier est « ennuyeux » p.14
- Graphique 10 : Habitants favorables à la réalisation d'un espace public p.21
- Graphique 11 : Fréquentation potentielle d'un nouvel espace public par les habitants p.22
- Graphique 12 : Un espace public aux Costières : « pour qui ? » p.23
- Graphique 13: Temps d'habitation dans le logement p.26
- Graphique 14: Temps d'habitation dans le quartier p.27
- Graphique 15: Superficie du logement p.28
- Graphique 16 : Des habitants peu gênés par le bruit à l'intérieur du logement p.29
- Graphique 17: Satisfaction concernant l'isolation thermique p.30
- Graphique 18: Insatisfaction concernant l'accessibilité p.31
- Graphique 19: Les travaux d'économies d'énergie acceptés par les habitants p.32
- Graphique 20: Conseils plutôt bienvenus d'un technicien p.33
- Graphique 21: Suggestions des habitants concernant l'aménagement p.34
- Graphique 22: Suggestions des habitants concernant la vie sociale p.35
- Graphique 23: Suggestions des habitants concernant la sensibilisation et l'accompagnement p.36

Tableaux

- Tableau 1 : Un tiers des répondants est issu des immeubles Bosquet/Montcalm p.9
- Tableau 2 : Une large majorité de femmes parmi les « sans profession » p.11
- Tableau 3 : Des espaces publics de proximité p.21
- Tableau 4 : Utilisation d'un nouvel espace public selon l'âge par les utilisateurs réguliers p.22
- Tableau 5 : Composantes d'un nouvel espace public p.23
- Tableau 6 : Activités quotidiennes p.24
- Tableau 7 : Typologie des logements et composition des ménages p.28
- Tableau 8 : Localisation des résidents gênés par le bruit dans leur logement p.29
- Tableau 9 : Les locataires de grands appartements motivés pour des conseils en économies d'énergie p.33
- Tableau 10 : Les candidats pour des conseils en économies d'énergie sont plutôt de jeunes ménages p.33

Cartes

- Carte 1 : Le quartier des Costières : périmètre réglementaire du contrat de ville p.4
- Carte 2 : Situation géographique des personnes interrogées p.10
- Carte 3 : Typologie des espaces publics : lieux appréciés et lieux attendus p.16
- Carte 4 : Espaces appropriés par les jeunes habitants des Costières p.20

Photos

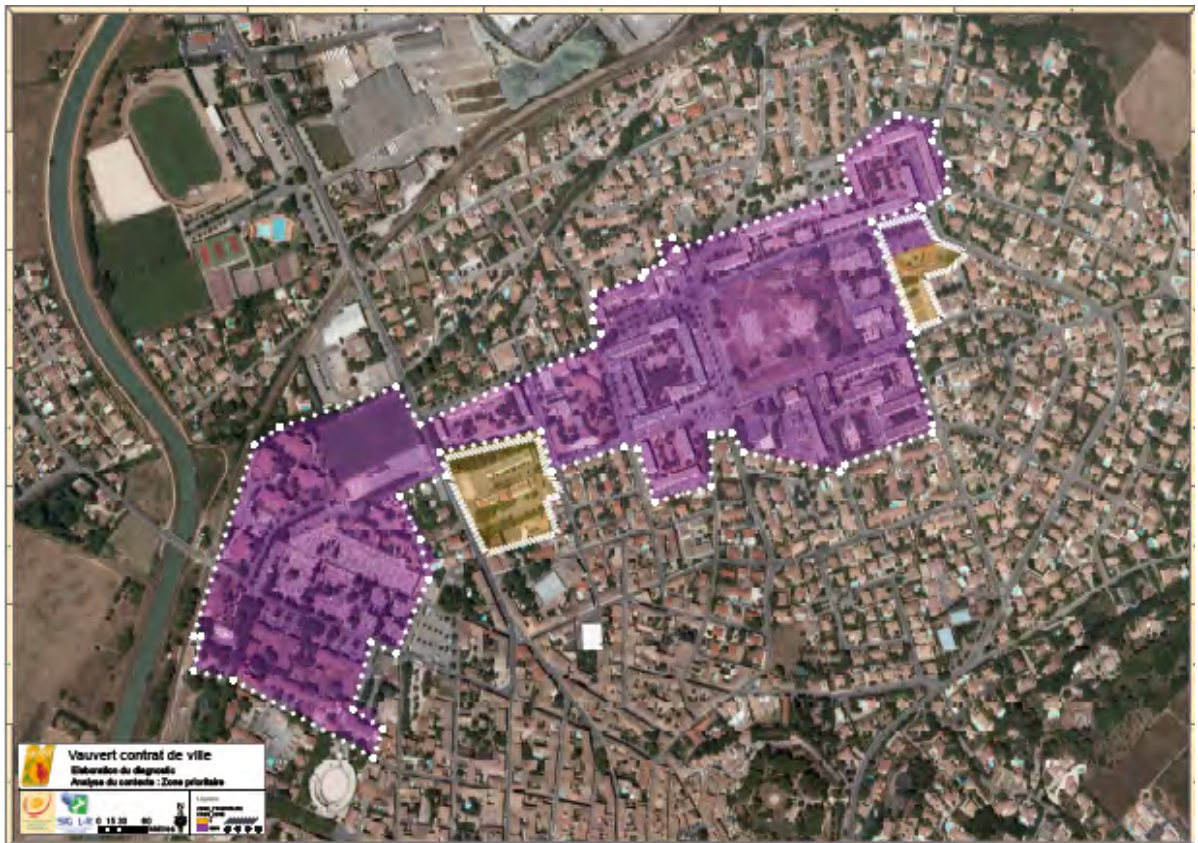
- Photo 01 : Diagnostic en marchant p.5
- Photo 02 : Enquête en face-à-face auprès des habitants des Costières p.6
- Photo 03 : Loisirs, hébergement, cantine scolaire : un espace agréable entre les résidences p.15
- Photo 04 : Le parc de la gare p.17
- Photo 05 : Le Castellans p.17
- Photo 06 : Aire de jeux de la place Jean Giono p.17
- Photo 07 : La friche de l'ancien collège p.18
- Photos 08 et 09 : Le Bosquet. Aire de jeux et city stade p.18
- Photo 10 : Le Mireille p.18
- Photos 11 : Rond-point du Montcalm p.19
- Photos 12 et 13 : Abords de l'école Pompidou p.19
- Photos 14 et 15 : A proximité des commerces p.20
- Photos 16: Boulangerie des Costières p.24
- Photos 17: Immeuble dans le quartier du Bosquet p.26
- Photos 18: Installation de panneaux solaires sur un immeuble du Coudoyer p.32

Préambule

La commune de Vauvert. a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard dans le cadre du projet de contrat de ville dont les principes visent à concentrer les moyens sur les quartiers les plus en difficultés, donner une meilleure lisibilité à la politique de la ville¹ et favoriser la participation des habitants (Conseil de citoyens).

Une première réunion de présentation a eu lieu le 15 décembre 2014 et le CAUE a été inscrit aux côtés d'autres partenaires dans le groupe de travail « Cadre de vie et renouvellement urbain » (Annexe 1). Celui-ci correspond au premier pilier du contrat dont l'objectif est « l'amélioration tangible de la vie quotidienne des habitants : mobilité accrue dans le parc résidentiel, installation de nouvelles activités, amélioration du climat social... ».

Ce groupe de travail s'est réuni le 29 janvier 2015. A l'issue de cette session, le CAUE 30 a proposé de mener une consultation auprès d'un échantillon de population du quartier des Costières sur la base d'une enquête auprès des habitants. Il a été soutenu en ce sens par le Département qui a mis à sa disposition une stagiaire de Master II Psychologie sociale de l'environnement durant 4 mois (Février à Mai 2015).



Carte 1 Le quartier des Costières, périmètre règlementaire du contrat de ville.

Décret du 3/07/14 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires. Source : ville de Vauvert

¹ Géographie prioritaire unique, mobilisation de tous les pouvoirs publics et des politiques de droit commun, articulation avec les autres dispositifs contractuels.

Le 3 février 2015, lors de la réunion du Conseil de citoyens², un projet de questionnaire (annexe 2) a été testé auprès de l'ensemble des participants (habitants, représentants des associations, élus). Lors de cette réunion, les habitants et membres des différentes structures qui oeuvrent quotidiennement dans le quartier (périmètre carte 1) ont pu aborder notamment les thématiques suivantes :

- les transports (transport en commun, cheminements doux, connexions interquartiers...) et le stationnement des véhicules
- les commerces et les espaces publics (jardins, espaces verts, lieux de rencontres aux abords des résidences, aires de jeux...)
- l'habitat (sécurisation, propreté, confort des logements)
- la gestion de proximité (conflit d'habitants, entretien urbain...)

Le 5 février, le CAUE a effectué une première découverte du quartier et réalisé plusieurs prises de vues ce qui lui a permis d'établir un premier contact avec des habitants

Un « diagnostic en marchant » a été organisé le 12 février (départ salle des Pins) en présence de la DDTM, des techniciens de la commune (espaces verts, propreté urbaine) et de plusieurs membres du Conseil de citoyens auxquels se sont joints spontanément au fil du parcours plusieurs habitants des Costières. Cette démarche a permis au CAUE de disposer d'éléments complémentaires, utiles pour l'analyse de l'enquête. Celle-ci a été poursuivie jusqu'au 6 mars par voie téléphonique ainsi que sur le terrain auprès des habitants du périmètre du contrat de ville (5 demi-journées en février et mars).



Le « diagnostic en marchant », une technique utilisée à Vauvert pour associer les habitants au diagnostic du quartier. Source : CAUE 30. Février 2015 – Photo n°1

Le CAUE a également participé le 5 mars à la deuxième réunion du groupe de travail organisée par la ville de Vauvert. Au cours de celle-ci, plusieurs éléments de diagnostic ont été restitués, des enjeux ont été définis et hiérarchisés. Les résultats de cette enquête viennent en complément à la synthèse réalisée par la commune de Vauvert de ces différentes démarches.

² « Associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat de ville (...), les missions du Conseil de citoyens consistent à favoriser l'expression des habitants, co-construire les politiques publiques et accompagner les initiatives citoyennes ».

1. L'enquête quantitative

1.1 Déroulement et intérêt de l'enquête

Le sondage dont ce document présente les résultats constitue plus précisément une pré-enquête effectuée de manière aléatoire auprès de 100 personnes, échantillon à partir duquel la recherche en sciences sociales montre qu'un jugement sérieux peut être posé.

Cette enquête a été réalisée durant les mois de février-mars 2015. Les questionnaires ont été administrés par voie téléphonique ou en mode face à face enquêteur-enquêté au cours de visites dans le quartier des Costières. Lors de celles-ci, les personnes interrogées ont été abordées dans la rue ou rencontrées chez elles par le biais de porte-à-porte dans les immeubles.



Enquête en face-à-face auprès des habitants des Costières.

Source : CAUE 30. Février 2015 – Photo n°2

1.1.1. Questions sur la représentation sociale du quartier

La première série de questions de l'enquête vise à brosser un portrait du quartier. Celui-ci est-il *agréable/désagréable ? propre/sale ? dangereux/sécurisé ? animé/ennuyeux...* L'enjeu était de faire prendre position aux habitants interrogés, en obtenant des réponses sans nuance (question I).

1.1.2 Questions sur les espaces publics

A une époque où les relations entre les habitants s'amenuisent, où les ménages ont peu de temps à dépenser hors de la sphère du travail et de l'espace domestique, le rôle des espaces publics (lieux de rencontres, espaces verts, espaces libres au sein des immeubles, aires de jeux...), leur diversité et leurs usages restent à réinterroger. Sont-ils appréciés par les habitants ? Est-il opportun d'envisager la création de projets en la matière et pour qui ? Les habitants ont-ils des suggestions à émettre, y compris en terme d'aménagement ? (questions II.1 à II.6) Qu'en est-il des commerces et services du quartier ? Les habitants fréquentent-ils les associations qui y sont présentes ? (question III.7)

1.1.3 Questions sur l'habitat

Les questions III.2 à III.6 ont permis de récolter des données objectives sur le logement et l'appréciation des habitants (bruit, confort thermique, surface...), ainsi que sur leur propension à s'investir en faveur des économies d'énergie (III.7 à III.8). D'autres questions (III.1a et III.1b) ont été utiles pour évaluer l'ancrage des habitants car le temps passé dans le logement et le quartier joue sur la représentation et la perception des résidents.

1.1.4 Questions sur les actions d'accompagnement pour favoriser la vie de quartier

Dans la dernière partie du questionnaire, les questions se sont orientées vers les actions d'accompagnement à mener pour améliorer la vie de quartier. Quels sont les choix prioritaires en terme d'aménagements structurants pour le quartier des Costières ? Des réponses préformées ont été formulées par le CAUE suite aux débats lors des réunions (15 décembre 2014 et 29 janvier 2015) avec les différents partenaires (question IV.1). De la même manière, plusieurs propositions d'animations ont été soumises aux habitants interrogés pour dynamiser la vie de quartier (IV.2). Enfin, des suggestions destinées à accompagner et sensibiliser les populations du quartier sur plusieurs problématiques (gestion des conflits, soutien scolaire, ateliers linguistiques, soutien à la recherche d'emploi, prévention des risques liés aux drogues...) ont été émises (IV.3) afin que les enquêtés choisissent parmi celles les plus opportunes. Pour ces trois questions à choix multiples, les habitants étaient invités à sélectionner les deux items leur paraissant les plus pertinents. A chaque fois, la case « autre » permettait aux enquêtés de compléter ces propositions par leurs propres suggestions.

1.1.5 Identification des enquêtés

Les questions d'identification des personnes interrogées ont été posées en fin de questionnaire. Age, sexe, catégorie socio-professionnelle, composition du ménage, type de logement occupé, ces données sont utiles pour une comparaison des réponses. Un espace de quelques lignes a également été prévu pour que le répondant puisse, exprimer son avis sur cette consultation.

1.2 Analyse des données

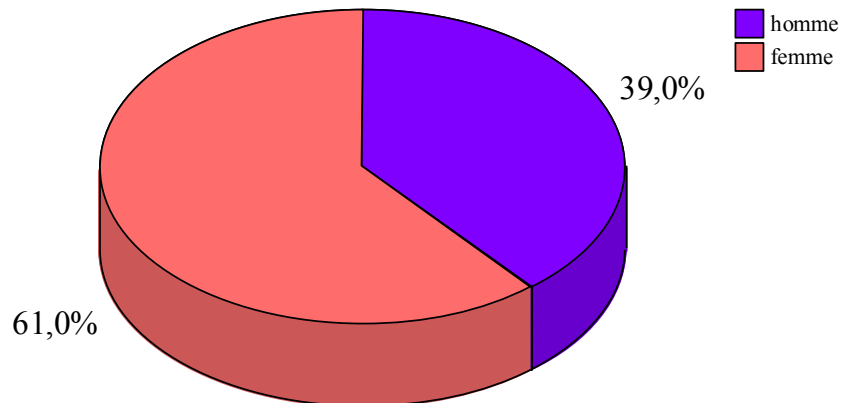
Les informations recueillies par le biais des questionnaires ont fait l'objet d'une saisie informatique avec le logiciel Sphinx, spécifique au traitement d'enquêtes quantitatives.

2. Présentation de l'échantillon

2.1 L'enquête a une valeur féminine

Le graphique concernant la répartition homme/femme montre une surreprésentation de ces dernières. Le phénomène est fréquent quels que soient les territoires et les échelles. On note souvent, en effet, la proportion de deux tiers de femmes/un tiers d'hommes tant dans les enquêtes en milieu urbain que dans les territoires ruraux. Le sociologue Jean-Marie Marconot indique même que ce phénomène a pu être constaté pour des enquêtes dans les favellas de Rio. Les femmes sont plus présentes physiquement dans les quartiers et acceptent plus volontiers de se prêter au jeu du questionnaire.

Les femmes ont davantage répondu au questionnaire

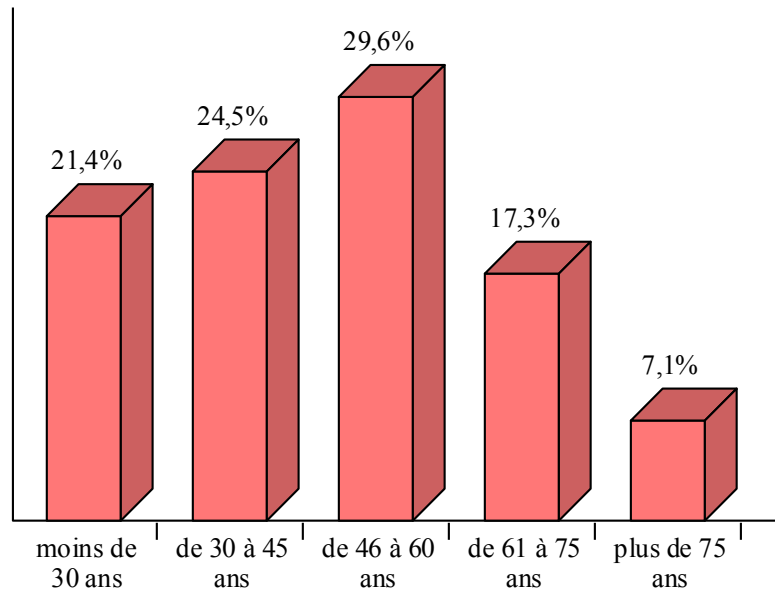


Graphique 1

2.2 Les répondants à l'enquête sont plutôt de jeunes ménages

En matière de classes d'âges, le graphique 2 révèle que les ménages interrogés sont plutôt jeunes (46% ont moins de 46 ans) et l'on peut supposer qu'il s'agit de ménages avec enfants. On constate également que la classe d'âge intermédiaire (46-60 ans) est la plus représentée (30 personnes sont dans ce cas soit 29%). Le nombre très faible de jeunes répondants (4 seulement ont moins de 19 ans) peut constituer une lacune en terme de représentativité.

La classe d'âge intermédiaire est la plus représentée
(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 2

2.3 La majorité des résidences est représentée

Bien que le quartier des Costières représente un périmètre assez étendu, un échantillon diversifié a été constitué afin de récolter le point de vue des habitants des divers lieux de résidence qui le composent. Exception faite du groupe d'habitations Les Saladelles qui n'apparaît pas, le tableau ci-dessous montre que les habitants appartiennent à différents secteurs d'habitat.

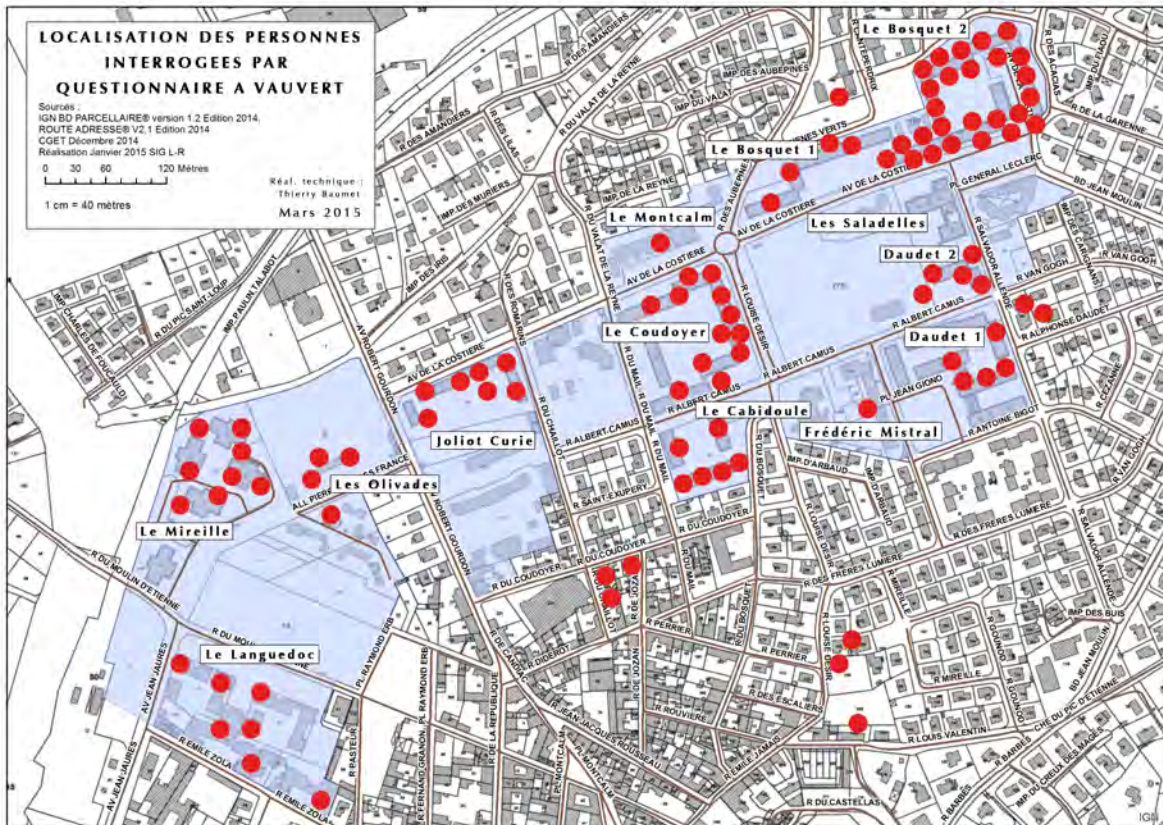
Tableau 1 : Un tiers des répondants est issu des immeubles Bosquet/Montcalm

Nom des résidences	Nb. cit.	Fréq.
Bosquet	33	33,0%
Cabidoule	6	6,0%
Coudoyer	14	14,0%
Daudet	14	14,0%
Joliot Curie	6	6,0%
Languedoc	9	9,0%
Mireille	8	8,0%
Olivades	5	5,0%
Frédéric Mistral	1	1,0%
Côté rue Louise Désir	4	4,0%
TOTAL CIT.	100	100%

Comme l'indiquent le tableau 1 et la carte 2, l'effectif le plus important de personnes rencontrées se situe dans le secteur « Le Bosquet/Montcalm » (33%).

Les répondants les plus nombreux viennent, ensuite, du secteur constitué par les immeubles « Le Cabidoule et Le Coudoyer » (20%), ainsi que des logements du Daudet et de Frédéric Mistral (15%). Les personnes interrogées sont également issues des logements du Languedoc, du Mireille et de Joliot Curie (respectivement 9 % ; 8 % et 6 %). On enregistre, enfin, 5% d'habitants des Olivades et 4 % situés dans la rue Louise Désir.

Carte 2 : Situation géographique des personnes interrogées



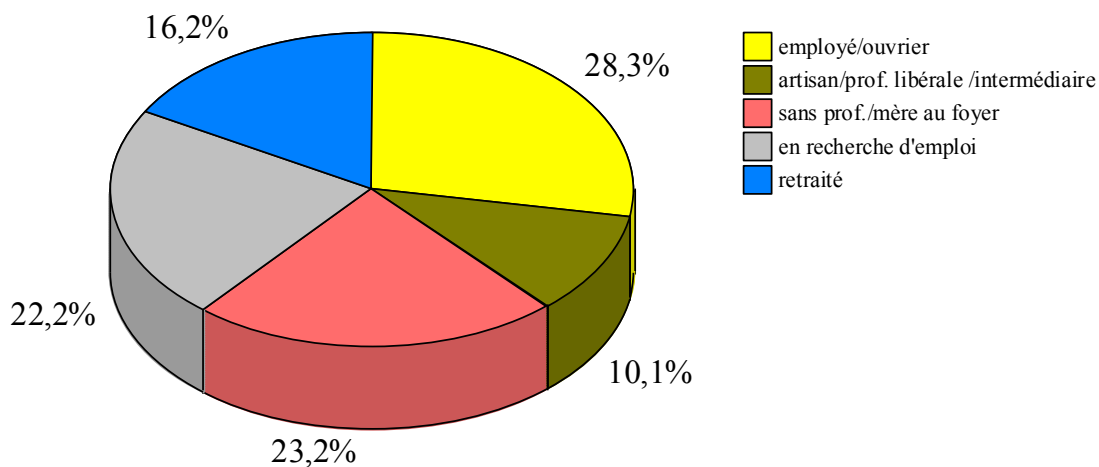
2.4 Une majorité d'habitants parmi les « employés-ouvriers » et « sans profession »

Ce panorama ne serait pas complet sans la présentation de la situation professionnelle des répondants. Bien que ceux-ci soient plutôt jeunes, les « inactifs »³ sont légèrement supérieurs aux « actifs » (39 contre 38 %). Les habitants en recherche d'emploi avoisinent le quart de l'effectif (22%). Parmi les « actifs », les employés/ouvriers dominent (28%) de manière significative. Ils sont particulièrement présents dans la classe d'âge intermédiaire (46-60 ans).

Même si la statistique ne ressort pas de manière significative, on constate que les personnes en recherche d'emploi sont plus nombreuses chez les moins de 30 ans.

Une majorité d'employés/ouvriers parmi les actifs

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 3

Il ressort, par contre, très significativement (tableau 2) que les habitants sans profession sont des femmes. Elles sont étudiantes ou mères au foyer.

Tableau 2: Une large majorité de femmes parmi les « sans profession »

CSP	employé/ouvrier	artisan, prof. lib. et intermed.	sans profession	en recherche d'emploi	retraité	TOTAL
Genre						
homme	13	7	1	11	7	39
femme	15	3	22	11	9	60
TOTAL	28	10	23	22	16	99

Si l'on regroupe les personnes « sans profession » et les « retraités », il apparaît que près de 40% de l'échantillon est susceptible de passer beaucoup de temps dans le logement et le quartier.

³ On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en [emploi \(BIT\)](#) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

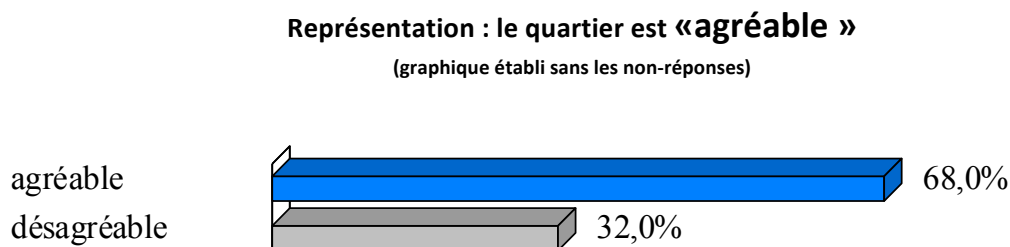
3 LE QUARTIER DES COSTIERES A GRANDS TRAITS

Une série de questions binaires avait pour vocation de brosser le portrait des Costières à grands traits, à travers la représentation des personnes interrogées. Les réponses ci-après indiquent que cette représentation est plutôt positive.

3.1 Les habitants ont une image plutôt positive de leur quartier

Le psychologue Campbell a montré que certains domaines de la société relevant de la sphère privée comme le quartier étaient évalués plutôt favorablement par les populations. Cette théorie se vérifie chez les habitants des Costières. Quatre critères sur six utilisés pour décrire ce quartier ont bénéficié d'un jugement positif de leur part.

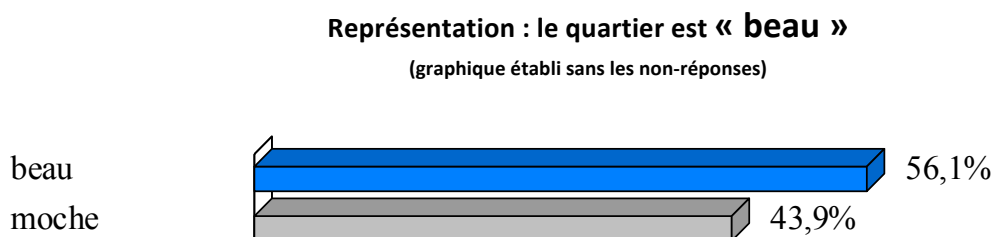
Le quartier des Costières est jugé « agréable » par 68% des habitants comme l'indique le graphique 4.



Graphique 4

Une analyse plus poussée montre très nettement que les habitants les plus anciens (c'est à dire ceux qui y résident depuis plus de 10 ans, voire plus de 20 ans) sont encore plus nombreux (72%) à le qualifier ainsi, alors que les habitants les moins implantés (jusqu'à 10 ans) ne sont que 58%.

Pour plus de la moitié des habitants le quartier est « beau » (56%) et ce résultat apparaît comme très significatif (graphique 5).



Graphique 5

Sur ce plan là également, les habitants les plus anciens dans leur appartement (ceux qui y vivent depuis plus de 10 ans) ont un jugement encore plus valorisant puisqu'il sont 66 % à émettre cette acceptation positive (contre 45% pour ceux qui vivent dans le logement depuis moins de 11 ans).

Si l'on considère le graphique 6, il est patent que pour les habitants des Costières le bruit ne constitue pas véritablement une nuisance, même si l'opinion des habitants du Bosquet et du Mireille (qui formulent respectivement sur ce point 44% et 37% d'opinions négatives) s'avère plus nuancés.

Représentation : le quartier est « calme »

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 6

De la même manière, les habitants dans leur grande majorité (67%) n'expriment pas de sentiment d'insécurité (graphique 7). Notons que les habitants du Daudet et du Bosquet expriment une opinion plus négative que la moyenne affichée. En effet, 50% et 38% des personnes habitant respectivement ces résidences considèrent le quartier comme « dangereux ».

Représentation : le quartier est « sécurisé »

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 7

3.2 Le constat d'un défaut de propreté et d'animation

Comme l'indique le graphique 8, la question de la propreté écope d'un jugement plus sévère : 57% des personnes interrogées affirment que le quartier des Costières est sale. En cela, les hommes et les femmes s'accordent, alors qu'il apparaît dans les enquêtes menées par ailleurs que les femmes sont d'ordinaire plus critiques sur la question de la propreté. Avec respectivement 78 % et 75% d'opinions négatives, les habitants des résidences Languedoc et Bosquet sont ceux qui dénoncent le plus cette nuisance.

Représentation : le quartier est « sale »

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 8

Au Bosquet notamment, les dépôts d'encombrants devant les immeubles juste après le passage des camions de ramassage contribuent notamment, selon les habitants, à entretenir un aspect général de dégradation.

Le taux d'insatisfaction le plus élevé pour l'ensemble des habitants des Costières concerne l'ambiance du quartier (graphique 9). Le quartier des Costières est jugé « ennuyeux » par 67 % des habitants et plus particulièrement par ceux des résidences Le Daudet (78%), ceux de la rue Louise Désir (75%) et ceux du Coudoyer (71%).

Représentation : le quartier est ennuyeux
(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 9

Si, comme précédemment on établit le lien entre la durée de vie dans le logement ou le quartier et le taux de satisfaction des habitants, on remarque pour l'animation le phénomène inverse : plus le temps passé est court, plus la représentation est positive. Ainsi, 43% des habitants les plus récemment installés dans leur logement estiment qu'il est animé contre 24% pour ceux qui y sont installés depuis plus de 10 ans.

4 ESPACES PUBLICS : LA REPRESENTATION DES HABITANTS

4.1 Une difficile distinction des lieux publics en fonction de leur valeur d'usage

Une série de questions consistait à faire nommer par les habitants les espaces publics présents dans leur quartier. L'intention était d'établir une typologie des espaces « de proximité », lieux où les habitants des Costières se rencontrent mais également de repérer les espaces « inter-quartiers » où peuvent se joindre à eux des habitants venus du centre-ville ou d'ailleurs. L'un des objectifs était également de répertorier les espaces plus spécifiquement rattachés aux immeubles, etc... Il ressort d'une part que la population d'enquête a eu assez de mal à indiquer ces différents lieux. Cela traduit très nettement un manque d'identification des espaces publics dans le quartier et, parfois un défaut d'appropriation de ces derniers. D'autre part, certains enquêtés ont davantage profité du questionnaire pour mettre en avant l'absence d'aires de jeux, places ou autres lieux de rencontres par une réponse laconique : « ici, il n'y a rien ». Ajoutons que d'autres répondants se sont davantage étendus sur les dégradations de certains équipements existants.

4.1.1. Les espaces faisant référence et les espaces en attente de restructuration

Si l'on fait abstraction des personnes qui ne répondaient pas spécifiquement à la question posée, les échanges qui ont eu lieu autour des lieux publics ont permis de recueillir plusieurs éléments quantifiables. A partir de ceux-ci, une distinction a pu être opérée parmi deux types d'espaces publics dans le quartier.

Rapportés sur la carte 3, il s'agit d'une part d'espaces plutôt appropriés par les habitants - ou faisant en tout cas référence - et dans lesquels des petits aménagements sont parfois attendus (en vert). Une assise mieux disposée (banc supplémentaire où les personnes peuvent discuter sans se gêner), un jeu d'enfant complétant ceux existant, la présence d'un point d'eau peuvent tout de suite apporter davantage de confort et d'attractivité. Apportant gaieté, fraîcheur et ombrage dans une région qui bat des records de chaleur en été, le fleurissement et le végétal sont également des éléments d'aménité auxquels les habitants sont sensibles.

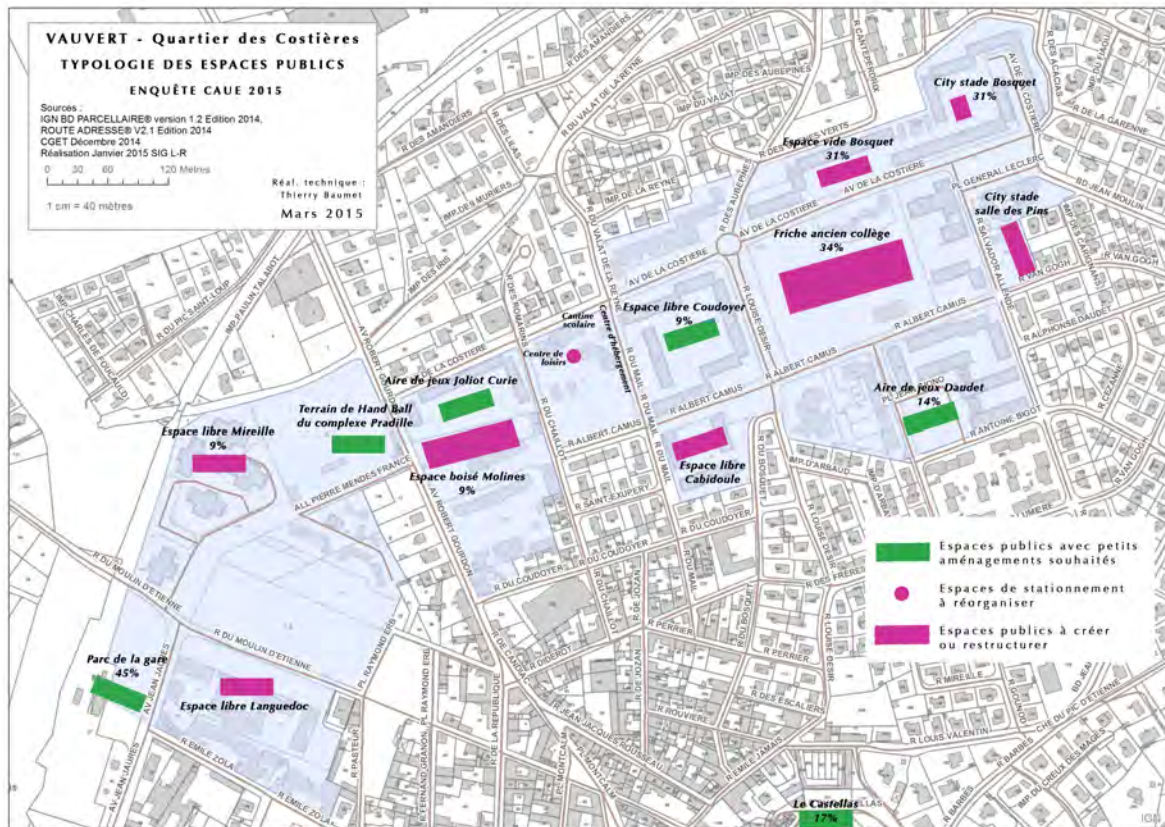
Il y a d'autre part des espaces publics à restructurer ou bien à réaliser (en rose).

Notons par ailleurs que le complexe composé du centre de loisirs Pierre François (photo 3), du centre d'hébergement et de la cantine scolaire propose une succession d'espaces pour les enfants particulièrement agréables. Dans son enceinte, le stationnement de véhicules utilitaires perturbe, toutefois, la lisibilité des différentes zones entrant dans son fonctionnement : jeux, repos, entrée de la cantine, des services administratif, etc...(point rose sur la carte 3).



Loisirs, hébergement, cantine scolaire : un espace agréable entre les résidences mais un stationnement à réorganiser. Source : CAUE 30. Mars 2015 – Photo n° 3

Carte 3 : Typologie des espaces publics : lieux appréciés et lieux attendus



Les espaces d'aération fréquentés ou mentionnés par les habitants (cf Carte 3)

Il existe dans le quartier des Costières ce que l'on peut nommer des espaces « d'aération » à proximité des résidences, des endroits pour se dégourdir les jambes ou permettant aux parents de sortir leurs enfants, aux personnes âgées de prendre le soleil et échanger quelques mots assis sur un banc... Ces lieux indiqués en vert sur la carte 3 sont généralement équipés de plusieurs jeux et plutôt appréciés des répondants. Si une amélioration est parfois attendue (en matière de propreté, surveillance, mobilier...), les aménagements escomptés restent plutôt mineurs.

Le parc de la Gare figure dans cette catégorie et se révèle le plus cité (45%)⁴. Il est très apprécié par les habitants des Costières bien que le sable constitue un souci en matière d'hygiène pour les mamans. Le deuxième espace cité est le Castellat (17%). Non situé dans le périmètre des Costières, il est un espace de référence pour ses habitants. L'aire de jeux de la Place Jean Giono (14%) attachée à la résidence Le Daudet est également un lieu dont les habitants se déclarent usagers. Un entretien avec le médiateur du service jeunesse a également permis de noter l'importance du terrain de handball du complexe Pradille (près du stade de rugby). Les jeunes habitants du Mireille en sont particulièrement usagers.

⁴ Les statistiques présentées dans cette typologie font abstraction des « non-réponses »

Ajoutons, même si cela n'entre pas dans le périmètre du contrat de ville, le rôle fédérateur du complexe Léo Lagrange pour les habitants du quartier des Costières. Les différents terrains de football qui le structurent et dont plusieurs sont accessibles au public (Le Charret, La Sablette...) permettent l'organisation de matchs de football très prisés par les différentes générations. Un complexe de tennis s'ajoute à cet ensemble et, à proximité, une succession de petits terrains en attente de restructuration constitue un potentiel pour compléter l'offre de city-stade du quartier des Costières. Notons dans ce complexe la présence d'un skate park qui semble aujourd'hui inutilisé.



*Le Parc de la gare apprécié par 45% des enquêtés.
Source : CAUE 30. Février 2015 – Photo n° 4*



*Le Castellas, deuxième espace public de référence (17% des réponses).
Source : CAUE 30. Avril 2015–Photo n°5*



*L'aire de jeux de la place Jean Giono, mentionnée par 14% des habitants des Costières.
Source : CAUE 30. Février 2015–Photo n°6*

Des espaces à réaliser ou à restructurer (cf Carte 3)

Plusieurs lieux de rencontres sont attendus par la population des Costières et de nombreux habitants affirment qu'ils ont déjà fait l'objet de revendications publiques. La friche de l'ancien collège suscite plus d'un tiers des propositions en ce sens (34%). Les habitants imaginent dans une partie de cet espace assez vaste, un lieu de rencontres permettant une multiplicité de fonctions (rencontres, jeux, repos...) et, de ce fait, pouvant être appréciés par le plus grand nombre.



La friche de l'ancien collège. Un espace déjà approprié par les habitants qui attendent un lieu de rencontres pour tous. Source : CAUE 30. Février 2015 - Photo n°7

Il ressort de cette enquête que 31% des propositions de restructuration concernent également deux espaces libres devant les immeubles du Bosquet : une petite aire où des jeux d'enfants ont existé ainsi qu'un city stade ayant subi de multiples dommages.



Résidence Le Bosquet : espace libre (à gauche) et city stade (à droite) dont les habitants attendent une restructuration. Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photos n°8 et 9

Deux lieux sont également proposés en vue de projets de création ou de restructuration. Le jardin « Molines », près de l'école de la libération est énoncé comme un espace potentiel d'aménités bien que plusieurs riverains craignent les perturbations que pourrait engendrer sa fréquentation. Les espaces à proximité des résidences Mireille, Cabidoule et Languedoc demandent également à être revalorisés si l'on s'en tient aux déclarations des habitants.



Les habitants du Mireille souhaitent également un espace public où se retrouver près de chez eux.

4.1.2. Les espaces où se rassemblent les jeunes : une catégorie identifiée par les habitants

La question des lieux où se rencontrent les jeunes a été posée et les réponses ont souvent été émises sous l'angle de la stigmatisation.

Les espaces de rencontres des jeunes populations (cf Carte 4)

Un quart des réponses fait apparaître que le rond-point du Bosquet représente indéniablement un point noir en terme d'espace approprié par ces derniers. Ceci est l'opinion d'un quart des habitants qui s'expriment à ce sujet. Les témoignages font état de conducteurs stationnant longuement au volant de leur véhicule et entraînant un blocage de la circulation à certains moments de la journée.



Le rond-point du Montcalm dénoncé par un quart des enquêtés comme un lieu de stationnement anarchique. Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photo n° 11

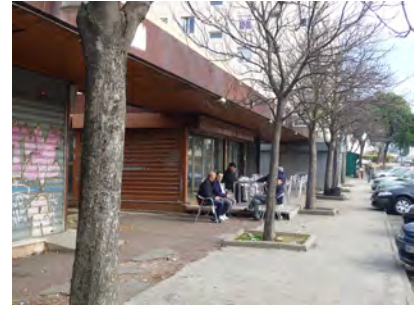
Les espaces à proximité des écoles - et plus particulièrement les marches d'escaliers de l'école maternelle Pompidou - favorisent également le rassemblement des jeunes générations et constituent 19% des citations. Des tags sont régulièrement effacés sur le mur de l'école par les services municipaux.



Pour près de 20 % des enquêtés, les abords des écoles représentent des lieux de rencontres où se concentrent les jeunes. Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photos n° 12 et 13

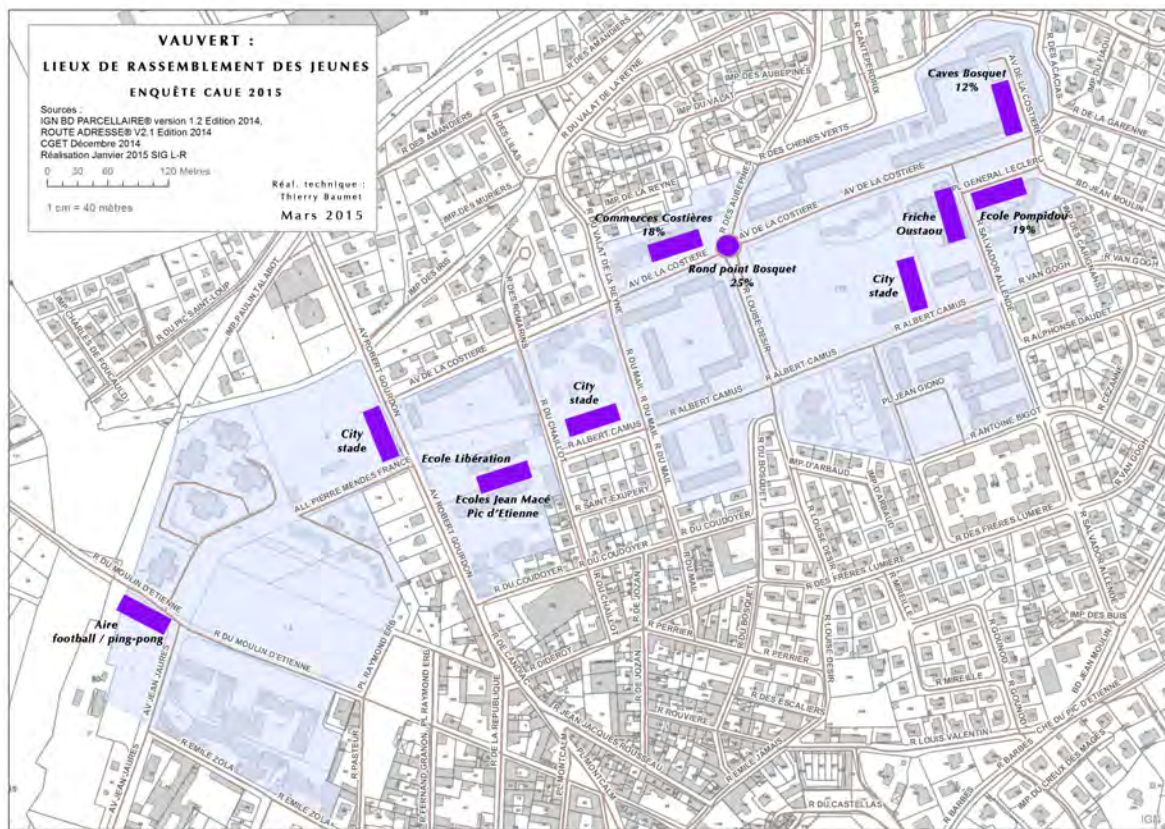
Enfin, selon 18% des habitants interrogés, les adolescents se rassemblent également à proximité des commerces, ce qui ne plaît pas toujours aux habitants qui vont faire leurs courses et entraînent leur évitement.

Les caves constituent également une pierre d'achoppement. Les jeunes s'y retrouvent, provoquant la colère des résidents. L'état de dégradation des caves constaté à la résidence du Bosquet laisse supposer la gêne qui peut être occasionnée. La majorité des enquêtés (12%) citant les caves comme lieu de rassemblement des jeunes vit dans cette résidence (carte 4).



Comme en beaucoup d'endroits, la proximité des commerces constitue un lieu où les habitants aiment se retrouver. Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photos n°14 et 15

Carte 4 : Espaces appropriés par les jeunes habitants des Costières



« Les jeunes sont partout », telle est l'une des remarques qui a été souvent formulée lors de l'enquête par les habitants des Costières. Ceci n'est pas spécifique à ce quartier ni à la commune de Vauvert.⁵ Les dernières enquêtes du CAUE auprès de collégiens et de lycéens montrent par ailleurs que leurs représentations et leurs attentes sont souvent identiques à celles des adultes en matière d'espaces publics. Lorsqu'on leur demande de formuler une brève définition, ils décrivent un espace public comme : *Un espace pour les loisirs... Un lieu pour se retrouver entre amis... Un lieu de rencontres pour passer du temps... un espace que tout le monde doit respecter...* Si dans l'enquête à Vauvert, on examine les réponses des 4 répondants de moins de 20 ans qui composent l'échantillon, il apparaît qu'un seul d'entre eux souhaite que dans l'hypothèse où un nouvel espace

⁵ En sciences sociales, cela se retrouve dans la technique des cartes mentales : lorsque l'on demande à des adolescents et des adultes de dessiner leur quartier ou leur ville, les premiers mettent davantage l'accent sur la rue ou leurs déplacements en différents lieux, tandis que les seconds donnent des points fixes, des repères.

public serait réalisé aux Costières celui-ci soit plus particulièrement destiné aux adolescents ou post-adolescents.

4.2 Importance de la réalisation d'un espace public aux Costières

En toute logique, lorsqu'on les interroge sur les places, jardins et aires de jeux qui existent aux Costières, les habitants du quartier font référence aux espaces publics à proximité de chez eux. Cela ressort de manière très significative dans le tableau 3 pour les populations des résidences Cabidoule, Le Coudoyer et Joliot Curie.

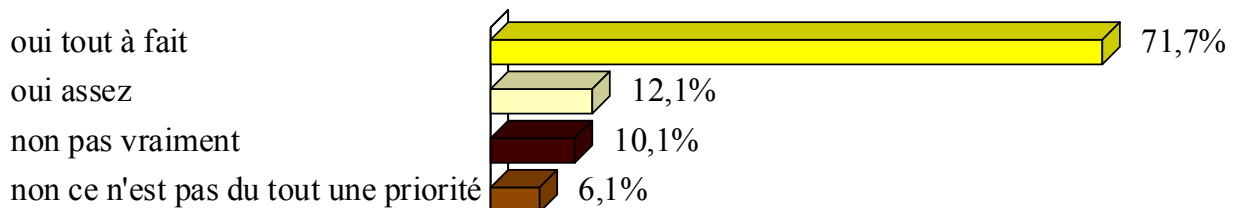
Tableau 3 : Des espaces publics de proximité

Diagnostic espaces publics (utilisés)	Parc gare	Daudet (aire jeux)	Joliot Curie (aire jeux)	Cabidoule (stade et espace central)	Coudoyer	Castellas	TOTAL
Nom du quartier							
Bosquet	4	4	0	0	0	4	12
Cabidoule	1	0	0	3	0	1	5
Coudoyer	6	0	0	0	6	1	13
Daudet	2	5	0	0	0	0	7
Joliot Curie	2	0	5	0	0	0	7
Languedoc	8	0	0	1	0	4	13
Mireille	3	0	0	0	0	0	3
Olivades	3	0	0	0	0	1	4
Frédéric Mistral	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	30	9	5	4	6	11	65

Bien que 16 % des habitants interrogés s'estiment très réservés sur la réalisation d'un nouvel espace public dans le quartier des Costières⁶, 71% y sont tout à fait favorable et 12 % « plutôt pour » (graphique 10).

Habitants favorables à la réalisation d'un espace public

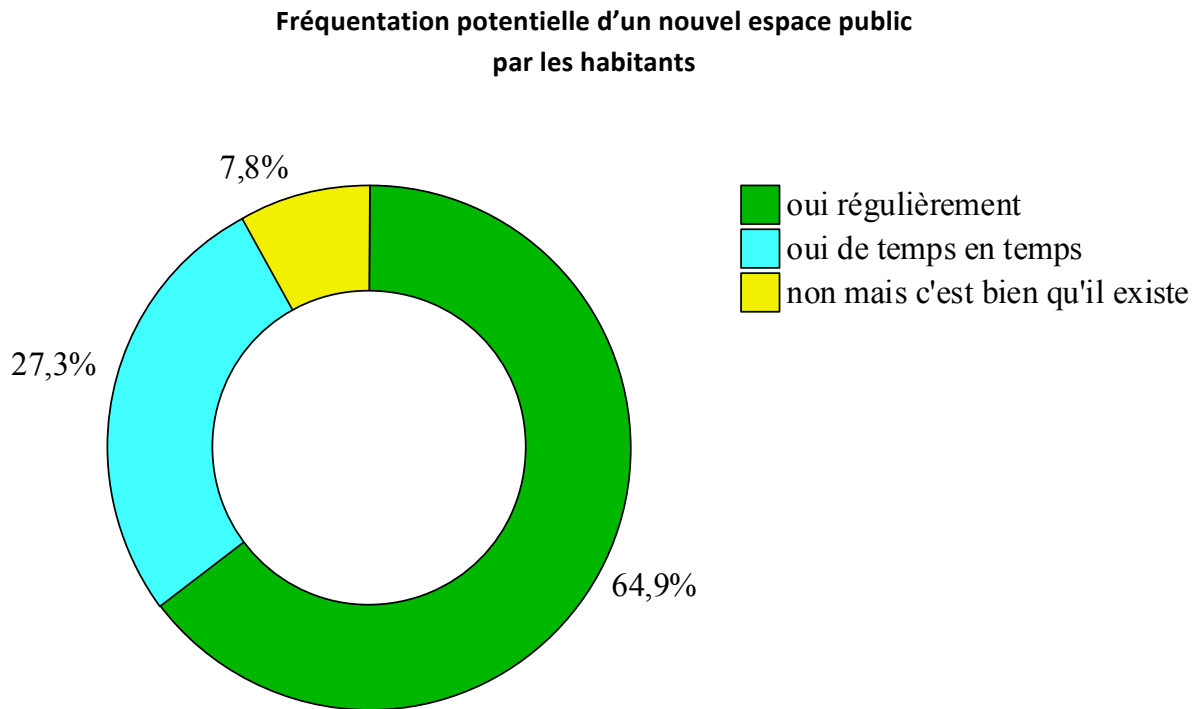
(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 10

⁶ Ces habitants se montrent particulièrement sceptiques sur une appropriation respectueuse de la part des populations.

Si un tel projet était réalisé, le graphique 11 montre que parmi les personnes favorables à sa réalisation 65% assurent qu'elles s'y rendraient régulièrement.



Graphique 11

Ajoutons que parmi les personnes qui s'affichent comme usagers réguliers d'un nouvel espace public, une majorité de personnes viennent des résidences du Mireille (75%), du Cabidoule (66%) et du Bosquet (60%).

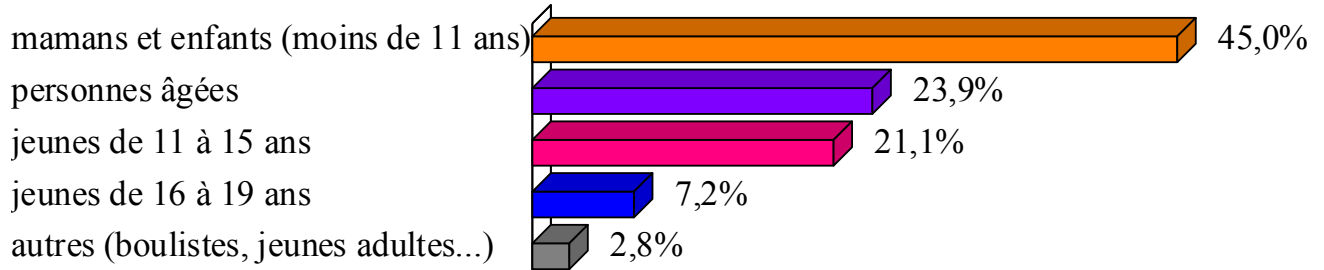
Le tableau 4 fait ressortir de manière très significative que la tranche d'âge des « 30-45 ans » est fortement représentée parmi ce futur public.

**Tableau 4 : Utilisation du nouvel espace public selon l'âge
par les utilisateurs réguliers**

Tranches d'âge	Nb. cit.	Fréq.
Jusqu'à 19 ans	4	5,6%
de 20 à 29 ans	14	19,7%
de 30 à 45 ans	19	26,8%
de 46 à 60 ans	19	26,8%
de 61 à 75 ans	10	14,1%
plus de 75 ans	3	4,2%
TOTAL OBS.	71	

On remarque sur le graphique 12 que si l'aménagement d'un nouvel espace est pensé par les habitants pour un public de jeunes parents (45%) et de personnes âgées (24%), 21 % des réponses concernent également un public d'adolescents.

Un espace public aux Costières : « pour qui ? »



Graphique 12

Les équipements revendiqués par les populations dans le cadre de l'aménagement de cet espace constituent des propositions assez classiques, comme le montre le tableau 5. Il s'agit en premier lieu d'aires de jeux pour enfants (citées par 44% des habitants). La végétation et l'assise constituent également deux éléments importants dans l'aménité de ce lieu (31% des réponses). Enfin, des équipements permettant la pratique d'activités sont demandés mais dans une moindre mesure puisqu'ils totalisent 14% des remarques.

Tableau 5 : Composantes pour un nouvel espace public

Priorités pour espace public	Nb. cit.	Fréq.
aire de jeux (enfants)	16	44,4%
équipements sportifs et activités loisirs	5	13,9%
parcs et espaces verts (bancs)	11	30,6%
espaces poubelles et encombrants	2	5,6%
autres équipements	2	5,6%
TOTAL CIT.	36	100%

4.3 Equipements et services : désaffectation des commerces du Montcalm

4.3.1. Les commerces de proximité : des lieux structurants

Comme l'indique le tableau 6 la moitié des répondants affirme fréquenter les commerces de proximité : boucherie, boulangeries, primeurs, tabac...

Tableau 6 : Activités quotidiennes
(tableau établi sans les non-réponses)

Fréquentation quartier	Nb. cit.	Fréq.
Commerces de proximité	50	50,5%
Pharmacies (Daudet, Montcalm)	23	23,2%
Associations	13	13,1%
Stades	9	9,1%
Coiffeurs/médecins	4	4,0%
TOTAL CIT.	99	100%

Toutefois de nombreuses remarques ont été émises sur l'état de dégradation des locaux commerciaux du Montcalm et de la mauvaise image de l'environnement dans lequel ils se situent.

A ce propos, il convient de noter l'action que mène au quotidien le propriétaire de la boulangerie de ce secteur. Celui-ci encourage en effet sa jeune clientèle à faire preuve de propreté (pas de canettes, ni de papiers gras sur la voirie). L'un des projets de ce commerçant attaché au quartier est de réaliser un petit local à l'étage du magasin pour permettre aux adolescents de s'asseoir pour consommer leurs sodas en poursuivant leurs échanges. L'espace libéré dans la boutique permettra, selon lui, le retour d'une clientèle plus âgée qui venait, un temps, acheter sa baguette de pain. Progressivement intimidées par la promiscuité dans le local, il espère que ces personnes puissent réinvestir le magasin dès qu'une ambiance plus apaisée y règnera.



*La boulangerie des Costières mène
une mission de service public.
Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photo n°16*

4.3.2. Les pharmacies : préférence des habitants pour la pharmacie du Daudet

Les pharmacies sont évoquées par près d'un quart des personnes enquêtées avec une nette préférence pour la pharmacie du Daudet. Lorsque la localisation de la pharmacie est précisée, on constate que les trois quarts des personnes ont choisi cette dernière plutôt que la pharmacie du Montcalm. Ce choix est souvent lié à la proximité du bar qui éloigne la clientèle féminine.

Il ressort en effet des échanges lors de l'enquête que la présence continue et quotidienne d'une clientèle d'hommes assis à la terrasse du café du Montcalm conduit à la désaffection des femmes dans ce secteur. Lassées des remarques émises à leur rencontre, celles-ci ont pour beaucoup déclaré se rendre à présent dans les grandes surfaces afin d'éviter les railleries. Les remarques de plusieurs d'entre elles vont dans le même sens :

« les personnes assises au bar nous voient arriver de loin et tous ces regards qui sont sur nous sont insupportables... ».

« ...leurs regards perçants me gênent, ils ne sont pas discrets et moi je ne viens plus là... »

« maintenant il y a l'autre commerçant de fruits et légumes (au Daudet) et j'y vais car il ne veut personne qui squatte à côté de son magasin, ni jeunes, ni vieux... »

4.3.3. Les associations de culture et loisirs sont les plus citées

On constate, enfin, que 13 % des habitants affirment fréquenter les lieux associatifs et/ou en être membres. Une analyse plus poussée permet de noter qu'il s'agit avant tout d'associations de culture et loisirs (7 réponses sur 11). Citons, l'association « Quartier en mouvement » à la salle des pins, la salle bizet, la salle robert Gourdon, la Maison du cœur, l'Amicale vauverdoise, le club taurin el campo (sans locaux)...

Le reste des répondants qui mentionne la nature des associations montre qu'il s'agit de structures d'une part à visée sociale telles l'association Samuel Vincent, le secours catholique ou l'association Rives ; d'autre part à caractère sportif (ballon, course à pied...).

Lors de la passation des questionnaires, plusieurs personnes ont toutefois exprimé le souhait d'être mieux informées de l'offre existante dans leur quartier. Elles ont également souligné leur difficulté personnelle à prendre part à certaines activités sportives (cours de danse par exemple) compte-tenu du montant des cotisations ou de la faible diversification de l'offre au niveau du sport et des loisirs.

5 L'HABITAT

Les contrats de ville prévoient des actions en vue de l'amélioration de l'habitat. Le bâti et le cadre de vie doivent être de qualité pour répondre à des besoins psychologiques, physiques sociaux et environnementaux. Afin de recueillir des données objectives concernant le logement, des questions diverses portant sur l'ancrage du lieu, le confort du logement, l'accessibilité ainsi que l'intention des résidents à s'investir pour économiser l'énergie ont été posées.



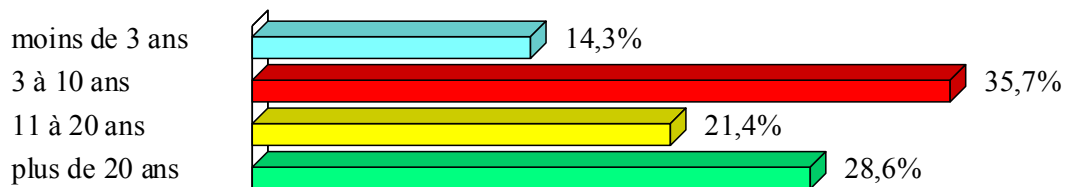
Immeuble dans le quartier du Bosquet. Source : CAUE 30. Mars 2015 – Photos n° 17

5.1 L'ancrage au lieu est avéré

5.1.1 Dans le logement actuel

Le graphique 13 montre que la majeure partie des habitants occupe le logement depuis 3 à 10 ans. Parmi eux, 37 % déclarent, toutefois, vivre dans le quartier depuis plus que cela. Ces ménages - dont la plus grande partie est âgée de moins de 46 ans - sont composés pour la plupart de 4-5 personnes. Ils vivent actuellement dans des logements de 4-5 pièces et l'on peut supposer qu'ils ont déménagé dans le quartier dès qu'ils ont pu obtenir un appartement plus grand.

Temps d'habitation dans le logement

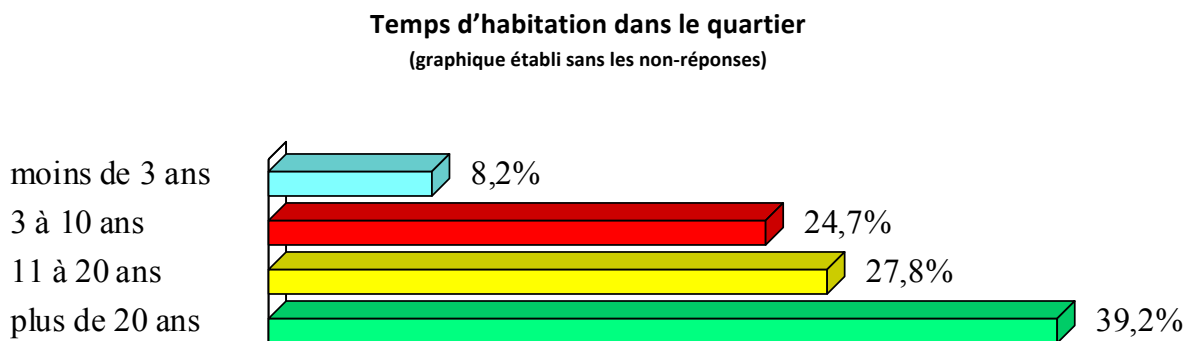


Graphique 13

5.1.2 Dans le quartier

Lors des discussions au moment de la passation des questionnaires, certains habitants ont montré un attachement à leur quartier et témoigné d'une entente conviviale entre voisins. Indéniablement, des liens se sont tissés entre les habitants et le temps d'habitation a contribué à construire ces liens. Comme l'indique plusieurs chercheurs⁷ le temps passé dans le quartier est un indicateur permettant de mesurer l'attachement affectif des individus à leur territoire de vie. Leurs travaux montrent également que l'attachement est largement dépendant de la familiarité au lieu.

Sur le graphique 14, on peut voir que deux tiers des habitants vivent dans le quartier depuis plus de 10 ans et cet ancrage dans le temps laisse supposer un fort attachement.



Graphique 14

Les travaux en psychologie sociale de l'environnement montrent que l'ancrage affectif des habitants est davantage lié aux rapports sociaux qu'aux conditions matérielles qui composent l'espace de vie. Même si lors d'une réunion, l'hypothèse que la population des Costières est partagée entre l'attachement au quartier et le souhait de le quitter a été émise, la représentation positive que les habitants ont montré vis à vis de celui-ci (point 3) et l'attachement qui ressort ici, incite davantage à les envisager comme des habitants ayant délibérément choisi de vivre là et avec lesquels des processus participatifs peuvent être menés à bien.

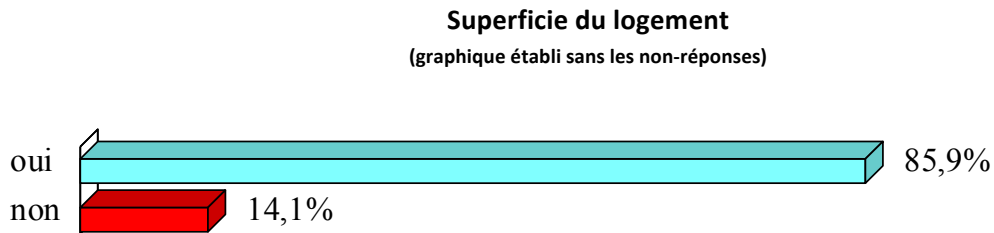
5.2 Le confort du logement est satisfaisant

Il est communément admis que le confort du logement peut avoir un impact notable sur la qualité de vie et la santé des résidents. Ainsi, plusieurs questions de l'enquête ont cherché à appréhender l'appréciation de ces derniers vis à vis de leur habitat. Il en ressort que l'état global du bâti est bon sur l'ensemble des points demandés.

7 (Noschis, 1984 ; Cuba et Hummon, 1993 ; Lewicka, 2009 ; Ramadier, 2002)

5.2.1 Superficie

La surface du logement convient à la majorité des habitants (86%). Les appartements sont spacieux et adaptés au nombre de personnes qui y vivent.



Graphique 15

Malgré une forte satisfaction concernant la superficie des logements (86%), plusieurs remarques ont été émises par les répondants. Elles sont de deux ordres :

- dans le premier cas, les remarques concernent des appartements qui ne correspondent pas au format annoncé : faux T4 avec le salon utilisé en chambre... Les habitants qui occupent ces logements réclament une baisse de leur loyer ou attendent l'installation d'une vraie séparation (cloison) pour plus d'intimité ;
- dans le second, les remarques viennent de personnes qui souhaitent obtenir un logement plus spacieux et qui, soulevant les difficultés rencontrées, font supporter le poids de ces dernières aux personnes seules susceptibles d'occuper des appartements trop grands.

Le tableau 7 montre la composition des ménages dans chaque catégorie de logements et révèle une occupation rationnelle : 100 % des deux-pièces sont occupés par des personnes seules et les appartements les plus grands (T6) sont investis pour moitié par des familles de 6 personnes au minimum et, plus généralement par des ménages composés d'au moins 4 personnes.

Tableau 7 : Typologie des logements et composition des ménages

(tableau établi sans les non-réponses)

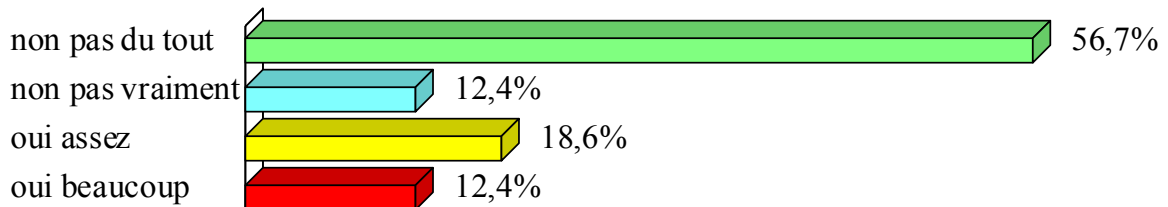
Nombre de personnes	1	2 à 3	4 à 5	6 et plus	TOTAL
Pièces					
2 pièces (T2)	100%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
3 pièces (T3)	18,8%	56,3%	25,0%	0,0%	100%
4 pièces (T4)	14,3%	38,1%	40,5%	7,1%	100%
5 pièces (T5)	0,0%	41,7%	54,2%	4,2%	100%
6 pièces (T6)	0,0%	0,0%	50,0%	50,0%	100%
TOTAL	16,0%	37,0%	37,0%	6,0%	100%

5.2.2 Isolation phonique

Si dans l'enquête, 57% des habitants affirment ne pas être du tout gênés par le bruit, le reste des personnes interrogées – et plus spécifiquement 31% d'entre elles – vivent celui-ci comme une nuisance : 19% se disent « assez gênés » et 12 % « beaucoup ».

Des habitants peu gênés par le bruit à l'intérieur du logement

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 16

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les locataires des résidences Coudoyer, Cabidoule, Joliot Curie et du Bosquet se plaignent davantage de la gêne occasionnée par le bruit perçu à l'intérieur du logement que les habitants des autres quartiers. Lors des discussions, ces nuisances sonores sont énoncées comme provenant essentiellement de la circulation de véhicules motorisés (motos, quads...).

Tableau 8 : Localisation des résidents gênés par le bruit dans leur logement

Nom du quartier	Nbre d'habitants gênés par le bruit	Nbre total d'habitants	Ratio en %
Coudoyer	5	14	36,00%
Bosquet	10	32	31,00%
Daudet	4	14	29,00%
Cabidoule	2	6	33,00%
Joliot Curie	2	6	33,00%
Languedoc	2	9	22,00%
Mireille	2	8	25,00%

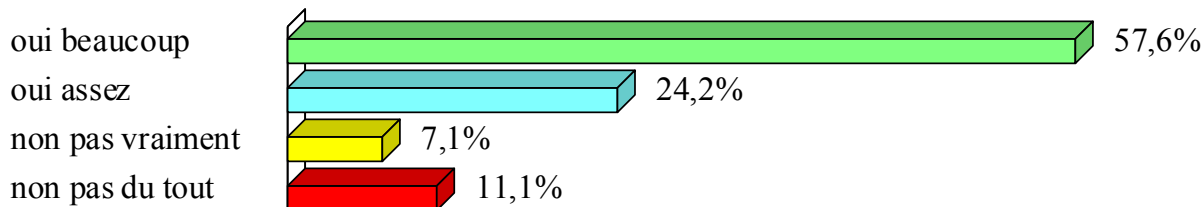
5.2.3 Confort thermique

Pour contribuer à la transition énergétique, la rénovation thermique des bâtiments avec l'appui des pouvoirs publics est d'ordinaire préconisée. En proposant un habitat plus soutenable, il est possible de réduire la consommation énergétique des habitants dans un contexte où les préoccupations environnementales sont prioritaires. Les parcs de logements sociaux contiennent un nombre d'appartements énergivores en attente de rénovation pour améliorer les performances énergétiques et aider les ménages à faibles revenus, premières victimes de la précarité énergétique.

On remarque sur le graphique 17 que 82% des habitants sont satisfaits de la qualité thermique de leur logement qu'ils jugent suffisamment bien chauffé en hiver. Cependant, il faut noter que parmi ce pourcentage, seulement 58% des habitants ont un confort thermique optimal. Les habitants qui répondent « pas du tout » appartiennent en majorité aux résidences du Bosquet et du Languedoc. Ce sont des personnes « sans profession » pour l'essentiel et qui passent donc beaucoup de temps dans leur logement. On note également que les enquêtés qui expriment un inconfort thermique (18% des personnes interrogées) évoquent une mauvaise isolation, des problèmes d'infiltration d'air, d'humidité entraînant des moisissures (cuisine et salle de bains en particulier) ainsi que des radiateurs vétustes. Deux répondants souffrant d'asthme en raison de la mauvaise qualité du bâti, rendent celui-ci responsable de leur pathologie.

Satisfaction concernant l'isolation thermique

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 17

La précarité énergétique

La précarité énergétique s'explique par trois concepts :

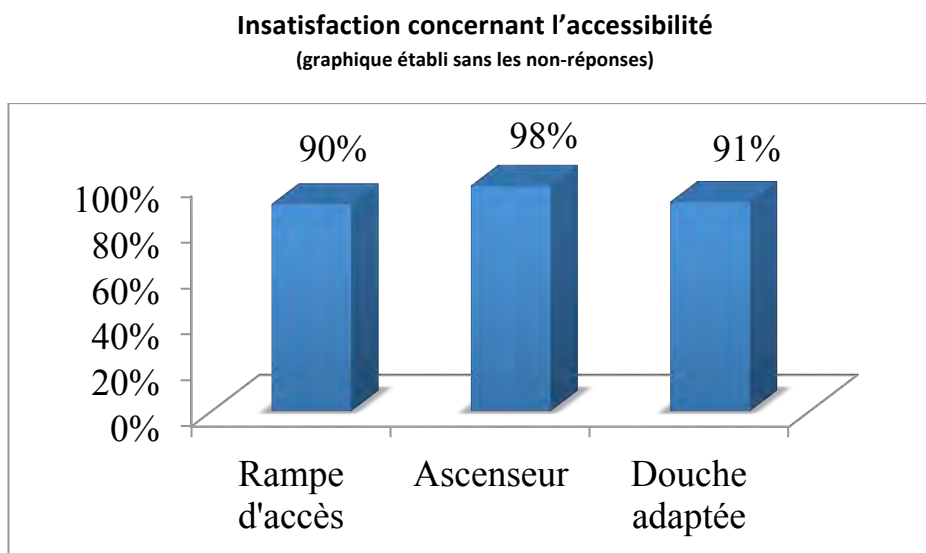
- Un logement en mauvais état au plan thermique a pour conséquence directe une surconsommation d'énergie pour que les occupants atteignent un confort minimal;
- La vulnérabilité des foyers disposant de peu de ressources financières, ce qui implique qu'ils ne peuvent chauffer confortablement leur logement;
- L'augmentation du coût de l'énergie, constaté depuis quelques années.

Un logement mal ventilé, peu chauffé ou mal isolé va se dégrader plus rapidement, ce qui peut entraîner des dangers pour la santé et la sécurité des habitants (l'humidité et le froid notamment peuvent être responsables de maladies) et créer de fait un isolement social.

<http://www.geoplac.com/la-transition-energetique/precarite-energetique/>

5.3 Ecueil en matière d'accessibilité

L'enquête fait ressortir un fort manque d'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite. Le graphique établit les pourcentages des habitants ayant répondu « non » à la question concernant la présence des trois équipements nécessaires à une meilleure accessibilité du logement.



Graphique 18

Chez les habitants les plus âgés, c'est l'aménagement de la salle de bains qui paraît être une priorité. Toutefois, l'absence d'ascenseur et de rampe d'accès à la porte de l'immeuble constituent également un manque de commodité pouvant entraîner les personnes qui avancent en âge ou handicapées à ne plus sortir de chez elles ou à devoir quitter leur logement et/ou leur famille. Concernant les rampes d'accès, 10% des habitants répondent positivement et on peut émettre l'hypothèse que soit leur résidence en est correctement pourvue, soit ce type d'équipement les indiffère. Il s'agit principalement d'habitants du Mireille et du Languedoc et on remarque que ces enquêtés ont majoritairement moins de 46 ans.

L'accessibilité du logement

Un ensemble de mesures concourent à l'effectivité du droit au logement pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie (...). Les problèmes d'accessibilité sont liés notamment à une absence d'aménagement du logement ou des parties communes de l'immeuble, ou à la réalisation de travaux dont l'inadaptation à leur mobilité réduite conduit à les priver de l'usage du logement ou des équipements de l'immeuble (rampe d'accès, ascenseur, douche adaptée...). Le vieillissement de la population fait par ailleurs de l'adaptation des logements un enjeu majeur pour prévenir les risques de perte d'autonomie et répondre au souhait largement partagé parmi les personnes âgées de se maintenir à domicile le plus longtemps possible.

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/fiches-thematiques/32-fiche-logement-handicap.pdf>

5.4 Accueil favorable aux travaux et conseils en matière d'économies d'énergie

L'étude montre que 65% des habitants seraient favorables à des travaux d'économie d'énergie dans leurs logements contre 35% qui n'en voient pas l'utilité ou redoutent les contraintes liées à ces travaux.

Les travaux d'économies d'énergie acceptés par les habitants

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 19



Installation de panneaux solaires sur un immeuble du Coudoyer.

Source : CAUE 30. Mars 2015 - Photo n°18

Les bailleurs sociaux face à la transition énergétique

Le projet de loi sur la transition énergétique introduit des dispositions permettant d'accélérer et d'amplifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments pour économiser l'énergie, faire baisser les factures et créer des emplois. L'ensemble des leviers est actionné pour favoriser la production et la rénovation de logements sociaux, comme le renforcement des moyens financiers et la mobilisation du foncier public. Au cœur de la politique de cohésion sociale, les bailleurs sociaux ont un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures visant à lutter contre la précarité énergétique et à optimiser la performance énergétique du parc.

<http://www.geopl.com/economies-energie/bailleurs-sociaux/>

Conseils plutôt bienvenus d'un technicien

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 20

Plus de la moitié des habitants se déclarent favorables à l'idée de recevoir les conseils d'un technicien qui, par le simple fait de « petits gestes » leur permettraient de réaliser une économie financière. Parmi eux, le tableau 9 indique de manière significative que les locataires des appartements les plus grands s'avèrent les plus motivés. Il apparaît, en outre, de manière très significative que ces locataires sont plutôt jeunes et, qu'à contrario, les personnes âgées y sont plus réfractaires.

Afin d'informer les personnes qui le souhaitent, il serait intéressant d'organiser une action de sensibilisation aux économies d'énergie. Au CAUE du Gard, les techniciens de l'espace info-énergie reçoivent le public pour apporter des informations et des conseils gratuits en ce domaine. Ils élaborent également des actions adaptées auprès des habitants et des associations.

Tableau 9 : Les locataires de grands appartements motivés pour des conseils en économies d'énergie.

Conseils technicien Pièces	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	1	0	8	9
2 pièces (T2)	0	1	4	5
3 pièces (T3)	0	8	8	16
4 pièces (T4)	1	21	20	42
5 pièces (T5)	2	18	4	24
6 pièces (T6)	0	3	1	4
TOTAL	4	51	45	100

Tableau 10 : Les candidats pour des conseils en économies d'énergie sont plutôt de jeunes ménages

Conseils technicien Tranches d'âge	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	0	2	0	2
Jusqu'à 19 ans	1	2	1	4
de 20 à 29 ans	0	11	6	17
de 30 à 45 ans	0	17	7	24
de 46 à 60 ans	0	14	15	29
de 61 à 75 ans	3	4	10	17
plus de 75 ans	0	1	6	7
TOTAL	4	51	45	100

6. AMÉNAGEMENT ET VIE SOCIALE : LES SOUHAITS DES HABITANTS

A la fin de l'enquête, les dernières questions visaient à amener les personnes du quartier des Costières à faire un choix parmi différentes propositions : aménagement, vie sociale, sensibilisation et accompagnement des habitants dans leurs démarches. Les réponses préformées ont été créées suite aux deux premières réunions du contrat de ville. Lors de la passation du questionnaire les habitants ont montré une bonne implication sur ces questions (réflexion avant de répondre, retour sur certains choix...).

6.1 Choix d'un local pour les jeunes et d'une voirie plus confortable

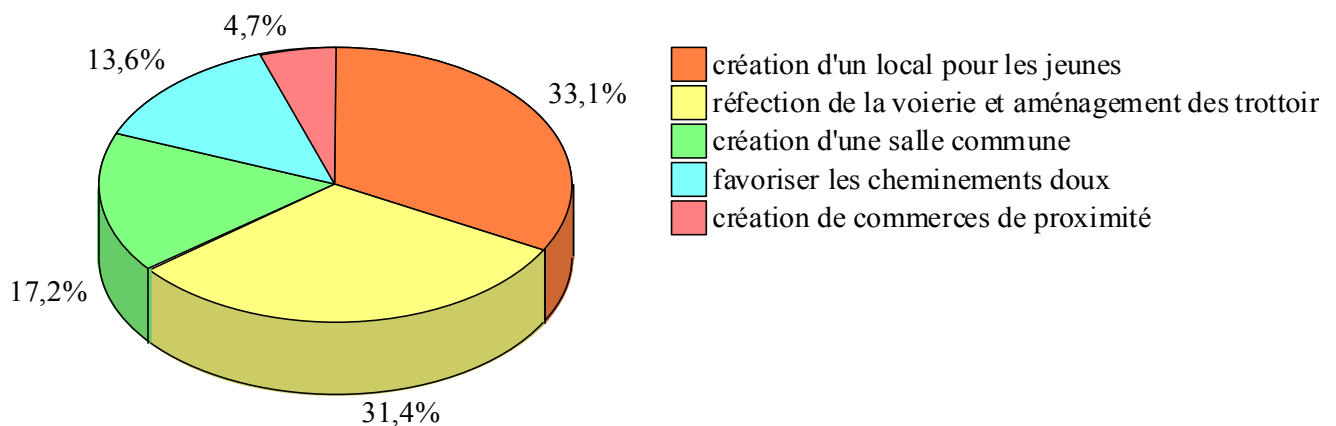
La création d'un local pour les jeunes dans le quartier des Costières remporte le maximum de suffrages parmi les choix d'aménagement : 33% des habitants s'y montrent favorables. Cette option émane surtout des habitants du Bosquet, soucieux d'aménager des espaces avec des activités qui plaisent aux adolescents et notamment un lieu de rencontres bien à eux. Cette demande est très présente chez des personnes qui vivent dans le quartier depuis plus de 20 ans et qui se situent dans la classe d'âge intermédiaire (46-60 ans).

La réfection de la voirie, l'aménagement des trottoirs constituent également des travaux d'infrastructure nécessaires pour 31% des répondants et plus particulièrement des résidents du Daudet et du Bosquet.

Dans une moindre mesure, la création d'une salle commune et la réalisation de cheminements doux sont énoncés et rallient respectivement 17% et 14% des suffrages. Seulement 5% des personnes interrogées ont souhaité la création de commerces de proximité. Il ressort de manière significative que ce sont essentiellement des ménages composés de 4-5 personnes.

Suggestions des habitants concernant l'aménagement

(graphique établi sans les non-réponses)

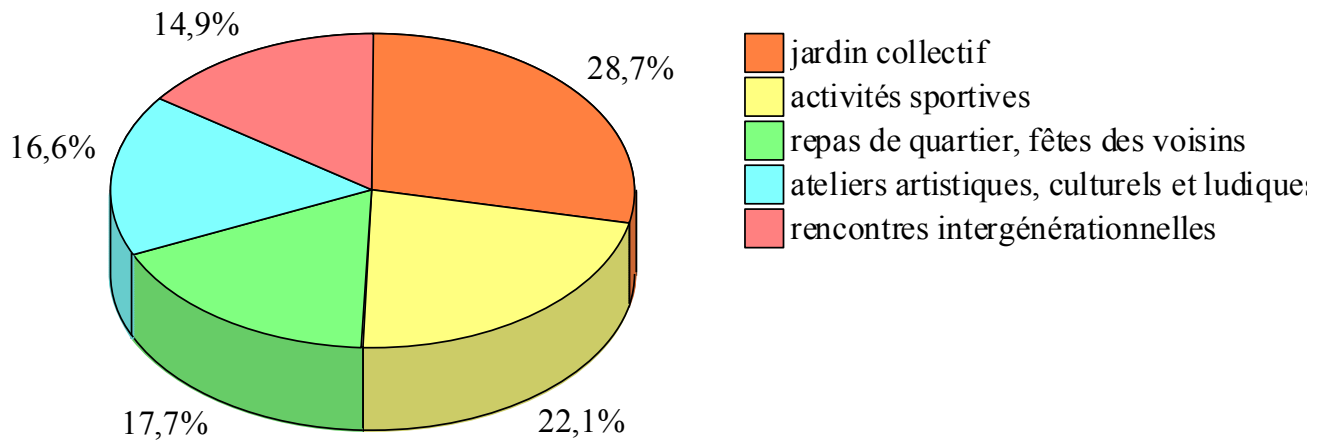


Graphique 21

6.2 Jardinage et tournois sportifs pour plus de sociabilité

Suggestions des habitants concernant la vie sociale

(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 22

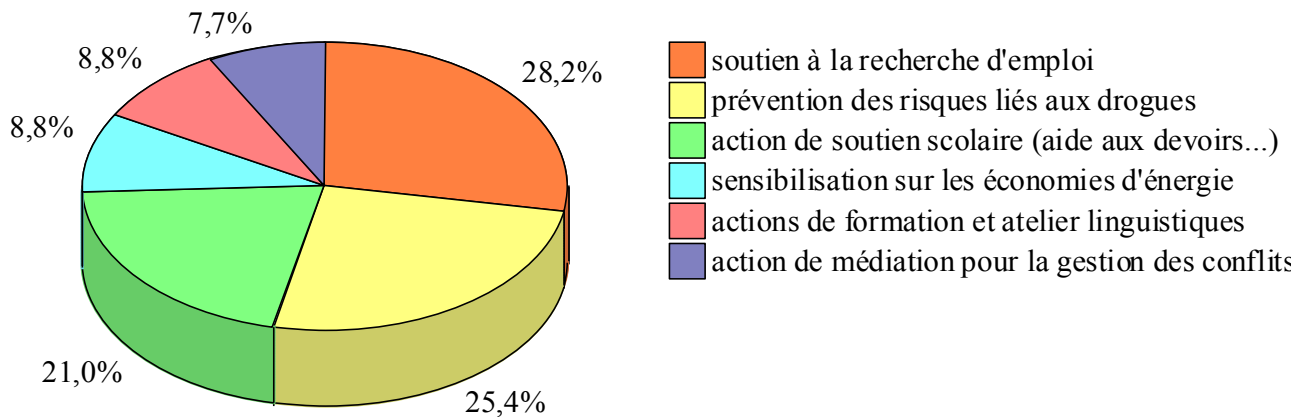
Pour 29% des répondants la réalisation d'un jardin collectif favoriserait la vie sociale du quartier. Cette demande émane davantage de personnes vivant dans leur logement depuis 3 à 10 ans, voire beaucoup moins. Certains, bien informés par les reportages médiatiques sur des jardins partagés se sont montrés particulièrement enthousiastes à l'idée d'un tel projet.

Pour 22% des habitants, plutôt jeunes (-46 ans) et vivant dans la résidence du Bosquet notamment, il est important de renforcer l'accès à des activités sportives (rencontres, tournois...).

On peut aussi noter que 18% ont choisi de développer davantage des initiatives telles les repas de quartier ou la fête des voisins. Enfin, 17% aimeraient disposer d'une offre d'activités variées composée d'ateliers artistiques, culturels et ludiques et 15% – appartenant essentiellement à la classe d'âge des 46-60 ans - souhaitent renforcer les rencontres intergénérationnelles.

6.3 Accompagnement à la recherche d'emploi et sensibilisation aux risques liés aux drogues

Suggestions des habitants concernant la sensibilisation et l'accompagnement
(graphique établi sans les non-réponses)



Graphique 23

On constate que 28% des habitants qui ont répondu à l'enquête placent la question économique au cœur des actions d'accompagnement puisqu'ils souhaitent un soutien à la recherche d'emploi.

La prévention des risques liés aux drogues apparaît une préoccupation importante pour un quart des répondants (notamment ceux appartenant à la catégorie employés/ouvriers). On remarque qu'il s'agit notamment d'habitants qui vivent dans le quartier depuis plus de 10 ans et qui ont pu, prendre la mesure des conséquences de ce type d'addiction et des agissements qui y sont liés sur son devenir. La catégorie « employés/ouvriers est fortement représentée parmi les répondants.

Les actions de soutien scolaire bénéficient également d'une forte demande (21% des habitants interrogés). Les personnes sans profession et appartenant à des ménages composés de plus de 4 personnes – des femmes au foyer essentiellement – sont nombreuses à les réclamer.

Les ateliers linguistiques existent déjà, ce qui explique le faible pourcentage de demandes. Toutefois, des suggestions ont été formulées concernant la mise en place d'une garderie afin que la présence des enfants ne constitue pas un obstacle pour y assister.

Conclusion des premiers éléments de l'enquête

« La politique de la ville nouvelle génération est censée renouer avec le dialogue citoyen... » indique la Gazette des communes dans sa livraison du 7 juillet 2014. Ceci n'a pas été un vain mot pour la commune de Vauvert. Dans le cadre du contrat de ville, le CAUE a mené une enquête auprès des habitants situés dans le périmètre géographique prioritaire. La consultation par questionnaire qui s'est structurée selon deux axes (les espaces publics et l'habitat) a permis d'enrichir la phase de diagnostic à laquelle ont participé les services de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, le conseil de citoyens, les bailleurs, les chambres consulaires, etc...

Sur la question des espaces publics

A l'occasion des diverses réunions de travail (rencontres du groupe de travail Cadre de vie et renouvellement urbain des 29 janvier et 5 mars, conseil de citoyens du 3 février, diagnostic en marchant du 12 février...) le manque de lieux de rencontres, d'aires de jeux et de mobilier urbain (bancs, poubelles...) a été déploré. Un constat d'échec en matière de propreté urbaine a également été formulé en dépit de l'action menée par les services municipaux. Sur ces deux points, les résultats de l'enquête ont pu apporter une mesure de cet état de fait. Ce sondage montre également que l'opinion des habitants va dans le sens de celle des membres du conseil de citoyens :

- un espace public est souhaité par plus de 70 % des habitants et, si la friche de l'ancien collège est pour un tiers d'entre eux le lieu idéal sur lequel il doit prendre place, la restructuration d'espaces de proximité est également attendue par près d'un tiers des habitants dans le secteur du Bosquet ;
- les espaces de proximité jouent, en effet, un rôle très important. Si certains habitants peuvent émettre le souhait de petits rafraîchissements ou d'un simple nettoyage, d'autres attendent parfois une organisation plus réfléchie des lieux à proximité de leurs résidences. Peu valorisés, ces espaces ne jouent plus vraiment leur rôle et les résidents attendent qu'ils soient mieux identifiés et plus attractifs. Des bancs en face à face pour discuter plus confortablement, une structure pour enfants originale, un point d'eau pour se laver les mains ou se rafraîchir en été, de beaux arbres d'ombrage rendent tout de suite un lieu plus appropriable par les populations à la différence d'un espace aménagé au hasard des mètres carrés disponibles.

Même si pour plus des deux tiers des habitants des Costières, cette partie de la commune de Vauvert manque également d'animation, les résultats montrent qu'ils sont très formellement attachés à leur quartier. Cet attachement des populations s'exprime à diverses reprises. Pour plus de la moitié des répondants, le quartier est « beau » et deux tiers considèrent qu'il est « agréable », « calme » et « sécurisé ». Les répondants qui habitent dans le quartier et le logement depuis plus de 10 ans expriment là un taux de représentation positive parfois plus élevé que la moyenne.

Enfin, l'essai de typologie des espaces publics des Costières a indiqué que les habitants ont particulièrement identifié les lieux où se rassemblent les jeunes. Ce repérage est vécu comme une nuisance et il conviendra de réfléchir à des actions destinées à renverser cette perception. Ainsi le souhait de 21 % des habitants de réaliser un lieu public plus spécifiquement aménagé pour les adolescents (de 11 à 15 ans) afin que ceux-ci y soient davantage circonscrits est, certes, louable mais ne sera pas la solution à long terme. Pour les jeunes, investir tel ou tel espace public permet de se construire une identité en sortant du milieu familial et cette construction passe par des moments de transition. Cela explique que dans toutes les communes et quelle que soit leur échelle (commune périurbaine, urbaine, rurale...) les adolescents changent de lieu au fur et à mesure de l'avancée dans l'âge adulte.

Par ailleurs, si les city-stades du Cabidoule et du Daudet connaissent un certain succès, ajoutons que le complexe Léo Lagrange offre, un potentiel d'espaces fédérateurs pour les nouvelles générations des Costières, ceux-ci peuvent constituer un complément à l'offre existante d'équipements sur le quartier proprement dit. Ces questions sont à débattre avec les jeunes habitants, peu représentés dans l'enquête.

Sur la question de l'habitat

L'enquête révèle que les habitants qui ont un ancrage important dans leur quartier ont développé un lien affectif très fort dans lequel les conditions matérielles sont moins importantes pour eux que les relations sociales et l'ambiance qui y règne.

Les logements apparaissent globalement satisfaisants au niveau de la superficie, du confort thermique et phonique même si le bruit s'avère plus problématique pour les habitants de la résidence du Coudoyer et l'inconfort thermique, une nuisance davantage relevée par les habitants du Bosquet et du Languedoc. Pour le reste, les problèmes qu'ont soulevés les habitants relèvent davantage d'un règlement au cas par cas ou ne pourront être résolus que dans le cadre d'une rénovation durable par le bailleur. Sur ce point et en toute logique, l'enquête fait notamment ressortir un manque d'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite dont les personnes âgées paraissent souffrir le plus. Près des deux tiers des habitants sont favorables à des travaux d'économie d'énergie dans leur logement et plus de la moitié – des jeunes ménages notamment – sont motivés à l'idée d'obtenir des conseils de la part d'un technicien spécialisé. Cela montre une intention de s'y établir durablement.

Sur la question de l'aménagement et de la vie sociale

La création d'un local pour les jeunes habitants du quartier des Costières arrive en tête parmi les aménagements proposés et les résidents du Bosquet et du Daudet appuient tout particulièrement cette demande. Les habitants souhaitent en priorité ce type d'aménagement afin d'offrir aux jeunes résidents un lieu propice pour se réunir et éviter qu'ils ne se dispersent trop dans le quartier, en proie à la vacuité et à l'ennui. Pour apporter un début de réponse, un commerçant a judicieusement élaboré un projet d'aménagement de son local afin de leur offrir un espace de détente.

La mise en place d'un jardin collectif paraît une initiative attrayante pour la majorité des répondants afin de dynamiser la vie sociale et les relations dans le quartier. La démarche reste à étudier en se rapprochant notamment des structures ayant expérimenté différentes formules afin de déterminer la plus opportune

Enfin, dans un périmètre où la question du chômage accentue la précarité des populations, les enquêtés expriment un réel besoin de soutien à la recherche d'emploi et indiquent la nécessité de sensibiliser les familles sur les risques liés aux drogues.

Beaucoup d'éléments montrent ainsi une intention plutôt partagée sur le quartier de préserver les jeunes générations. L'accueil très favorable réservé par les habitants lors de la passation des questionnaires témoigne également de leur part d'une volonté de s'impliquer dans leur quartier pour que s'y opère un changement heureux.

Les premiers résultats de cette enquête laissent ainsi penser que les projets qui seront menés dans le cadre du contrat de ville ou plus largement, pourront se faire avec la collaboration des habitants des Costières, ce qui est le gage d'une meilleure appropriation.

ANNEXE 1 :
Groupes de travail du contrat de ville

CONTRAT DE VILLE DE VAUVERT PETITE CAMARGUE
Organisation des groupes de travail

MAJ du 22/12/14

Comité de pilotage

Composition : Co-présidence Etat (Préfet), commune, CCPC
Participation CG30, CR-LR, Etat (DDCS, DDTM, DIRECCTE), ARS, CAF, bailleurs, Conseil de citoyens
Part. à confirmer Caisse des dépôts, Pôle emploi, Chambres consulaires
⇒ Il pilote, valide, suit et évalue le contrat de ville

Comité technique

Composition : Agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics qui animent les groupes de travail.
⇒ Il prépare les décisions du comité de pilotage et assure leur suivi. Il organise les différents groupes de travail thématiques.

Les groupes de travail thématiques

⇒ Ils sont animés par des binômes, éventuellement des trinômes, composés si possible d'1 représentant de l'Etat et d'1 des CT.
⇒ L'ensemble des coordinateurs des groupes de travail constituent le "groupe projet" qui sera associé à la préparation.
⇒ Ils intègrent les thématiques transversales suivantes : égalité femme/homme, jeunesse et lutte contre les discriminations.

Thème	Cadre de vie et renouvellement urbain	Développement économique et emploi	Cohésion sociale			Conseil de citoyens
			Education Culture Sport	Santé	Sécurité et prévention dél.	
Echelon	EPCI / commune	EPCI / ...	Commune	EPCI / commune	Commune	Commune / quartier
Dispositifs connexes	NPNRU		PEDT	ASV	CLSPD	
			CEJ	CLS	ZSP	
Elus commune	Urbanisme	Emploi	Education	Santé	Sécurité	Démocratie particip
	Logement CdVie	Politique ville	Jeunesse	Politique ville	Vivre Ensemble	Politique ville
	Politique ville		Culture		Politique ville	
	Vivre Ensemble		Sports			
Elus EPCI	Environnement	Dev éco, emploi	Culture et traditions		Prévention sécurité	
	Urbanisme		Restauration scolaire			
	Transports					
Co-animation	DDTM	DIRRECTE	DDCS - jeunesse	ARS ?	Cabinet Préfet	Commune - polville
	Commune - urba	Pôle emploi	Commune - polville	Commune - ASV	Commune - PM	
Participation	Commune - DGS	Conseil régional ?	DDCS - polville	DDCS	Procureur	28 membres
	Commune - DST	CG30 - STI	DDEN	CG30 - PMI	Préf- Délégué Préfet	* 14 habitants
	Commune - environne	CG30 - DDEE	écoles élémentaires	CG30 - UTASI - PAPH	Gendarmerie	* 14 acteurs locaux
	Commune - PM	CG30 - polville	Collège	CPAM	BPDJ	
	Commune - médiation	Commune - polville	DRAC	CARSAT	PJJ	
	Commune - polville	Ceregard	CG - ASE	CMP - CATTP	Collège	
	CCAS	Maison de l'emploi	CG30 - DEJSC	CMPI	DDEN	
	CCPC - urba	Mission locale	CG30 - SST	CMPP	DDCS ?	
	CCPC - environnemen	PLIE	CAF ?	MSA	CG30 - UTASI	
	CG30 - SST	CFPPA (APP)	Région ?	ANPAA	MJD	
	CG30 - DATH	SVincent - SVP	REAPP	CODES30	Gend - Interv sociale	
	CG30 - UTASI	RIVES - ACI	Commune - DEC	Gend - Interv sociale	SVincent - SVP	
	CG30 - polville	Face Gard	Commune - crèche	LOGOS	Commune - médiation	
	Conseil régional ?	Passe muraille	Commune - jeunesse	MLJ	RIVES	
	ARS (habitat indigne)	AFIG Sud	CCPC - Ecole musique	Mutualité Française	Défenseur des droits	
	Gendarmerie (sureté)	Gard initiative	CCPC - restauration sq	RIVES	CIDFF	
	DDCS	AMS Grand Sud	FCPE collège	Samuel Vincent	CCPC - Ecole musique	
	CAF	Cap emploi	RIVES	CCAS		
	SEMIGA	CCAS	Samuel Vincent	Commune - DGS		
	Un Toit pour Tous	Boutique de gestion	Centre culturel	Commune - polville		
Habitat du Gard	CCI	Face Gard	Commune - crèche			
CAUE	Chambre métiers	Associations sportives	RIVES			
Caisse des dépôts	Chambre agriculture	Autres assoc culturelles				
SCOT Sud Gard						
ADIL						
CLCV						
Syndic du Montcalm						
Ass locataires Montcalm						
Compagnons bâtisseurs						
RIVES						
FONCIA						

ANNEXE 2 :

Liste des participants au « diagnostic en marchant »

	Collège	Structure	Prénoms	Noms	Quartier	Tél fixe	Portable
1	Syndic du Montcaim		Fatima	BENALLA	le Montcaim		06 22 14 42 71
2		CAUE	Pascale	BEZARD		04 66 70 98 56	
3		DDTM	Annie	BOIX			
4		Urbanisme	Camille	BOYER		04 66 73 10 95	
5		espace verts	Olivier	COLOMBAUD			06 82 55 90 59
6	Habitants		Majid	FATHI	le Bosquet	04 66 88 84 45	07 78 25 01 76
7		propreté urbaine	Christian	GIBOULET			06 74 98 38 96
8	Compagnons Bâtisseurs		Annick	GIVRY	le coudoyer		06 59 95 56 62
9	Boulangerie du Montcaim		Mohamed	HAMAMI	le Montcaim		06 15 40 15 25
0		Médiation	Leïla	KAMEL		04 66 80 99 53	
11		Sémiga	Nathalie	LEGRAIN		04 66 73 00 26	06 18 70 37 47
2		politique de la ville	Bruno	SOLER		04 66 73 10 84	
3		RIVES	Fatou	ZENAGUI		04 66 73 38 21	

ANNEXE 3 :

Le questionnaire



HABITAT ET ESPACES PUBLICS A VAUVERT

Sondage auprès des habitants
dans le périmètre retenu pour le contrat de ville

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard a répondu à la sollicitation de la commune de Vauvert dans le cadre du Contrat de Ville. Parce que la demande des habitants doit être entendue le plus largement possible malgré des délais très courts, le CAUE propose de réaliser une consultation auprès de l'ensemble des habitants du quartier. Il s'agit ici d'une pré-enquête conçue pour percevoir une tendance dans la manière de vivre et de fréquenter les lieux. Nous interrogerons, ainsi, de manière aléatoire les personnes que nous rencontrerons sur place lors de plusieurs visites. Nous vous proposons aujourd'hui de tester ce questionnaire. Nous garantissons l'anonymat des données recueillies tant sur le plan de leur saisie qu'au niveau de l'exploitation des résultats.

Questionnaire

I. Représentations sociales du quartier (caricature à grands traits)

1. Parmi chaque couple d'adjectifs opposés, veuillez rayer celui qui ne convient pas pour décrire votre quartier

BEAU / MOCHE

BRUYANT / CALME

DANGEREUX / SÉCURISÉ

AGRÉABLE / DÉSAGRÉABLE

PROPRE / SALE

ANIMÉ / ENNUYEUX

II. Les espaces publics (il s'agit ici d'espaces extérieurs et espaces verts c'est à dire place, square, aire de jeux, jardin ou terrain vague...)

1. Pensez-vous que la réalisation d'un espace public bien conçu dans le quartier pourrait être un élément important pour une meilleure qualité de vie des habitants ?

- Oui tout à fait
- Oui assez
- Non pas vraiment
- Non ce n'est pas du tout une priorité.

Dans ce cas, merci d'indiquer ce qui serait prioritaire en terme d'aménagement autre qu'un espace public selon vous



Questionnaire

2. Si un espace public était réalisé ou aménagé dans votre quartier, le fréquenteriez-vous ?

- Oui régulièrement
- Oui de temps en temps
- Cela dépend, préciser.....
- Non mais c'est bien qu'il existe

3. S'il fallait choisir, à qui cet espace public devrait-il être plus particulièrement destiné (2 réponses maximum) :

- mamans et enfants (moins de 11 ans)
- personnes âgées
- boulistes
- jeunes de 11 à 15 ans
- jeunes de 16 à 19 ans
- jeunes 20 ans et +
- autres, précisez.....

4. Parmi les espaces publics existant actuellement dans votre quartier (aires de jeux, jardins, stades, terrains vagues mais où des personnes se réunissent), pourriez-vous citer en donnant un nom ou une localisation (par exemple : le terrain vague du Cabidoule ou le petit jardin de Joliot Curie...)

- un espace public « de proximité » c'est à dire un lieu plutôt aménagé où les mamans vont surveiller leurs enfants, où les personnes âgées peuvent s'asseoir sur un banc, où l'on peut discuter tranquillement...
.....
- un espace public « interquartier » c'est à dire un lieu où les personnes du quartier (jeunes ou moins jeunes) se retrouvent et peuvent être rejointes par des personnes ne vivant pas sur place (qu'elles soient de Vauvert ou d'un autre village)
.....
- un espace « mi-privé/mi-public » c'est à dire un endroit appartenant plutôt aux seuls habitants de l'immeuble et où l'on ne se sent pas autorisé à entrer
.....
- un espace qui n'est pas aménagé mais dans lequel vous pensez qu'il y a des possibilités d'aménagement (ex Cabidoule, Coudoyer, Mireille, Languedoc ou autre...)
.....

5. Parmi les espaces indiqués à la question 4, lesquels fréquentez-vous actuellement ?

.....

6. Quel serait, finalement pour vous, l'espace public idéal à créer dans votre quartier (décrivez-le en quelques lignes)

.....



Questionnaire

7. Quels sont les lieux et/ou équipements que vous utilisez ou fréquentez pour vos activités quotidiennes ou régulières (supermarchés, associations, stades, bars...)?

Dans votre quartier :

.....
.....

Ailleurs dans Vauvert :

.....
.....

III. L'habitat

1. Depuis combien de temps vivez-vous :

a. dans ce logement.....

b. dans ce quartier.....

2. La superficie de votre logement vous paraît-elle suffisante par rapport au nombre de personnes qui y vivent ?

Oui Non

3. D'une manière générale, êtes-vous gêné par le bruit lorsque vous êtes à l'intérieur de votre logement :

Non pas du tout Non pas vraiment Oui assez Oui beaucoup

4. Votre logement est-il agréable à vivre au niveau du confort thermique

Oui beaucoup Oui assez Non pas vraiment Non pas du tout

Si non, précisez pourquoi.....

5. Quel est votre système de chauffage actuel (électricité, gaz naturel, poêle à pétrole ou à gaz.....)

.....

6. Pensez-vous que votre logement est adapté à une personne âgée ou en situation de handicap au niveau de :

l'accessibilité (rampe d'accès) Oui Non

la présence d'un ascenseur Oui Non

la salle de bains (douche à l'italienne...) Oui Non



Questionnaire

7. Si l'on vous en donne la possibilité, seriez-vous prêt à accepter des travaux d'économie d'énergie dans votre logement ?

- Oui Non

Si oui, quels seraient les travaux à effectuer en priorité

8. Il est tout à fait possible d'économiser l'énergie par le biais d'astuces ou de simples gestes quotidiens, accepteriez-vous les conseils d'un technicien pour mieux économiser l'énergie dans votre logement ?

- Oui Non

IV. Cadre de vie, vie de quartier et actions pour aller plus loin

1. Quelles seraient selon vous les pistes à privilégier concernant l'aménagement du cadre de vie (2 choix en priorité)

- Création d'une salle commune pour le rassemblement des habitants
 Création d'un local pour les jeunes
 Réfection de la voirie et aménagement des trottoirs pour un meilleur confort de circulation dans le quartier
 Création de commerces de proximité. Préciser lesquels.....
 Favoriser les cheminements doux (pistes cyclables, espaces piétonniers confortables...)
 Autres, préciser.....

2. Quelles actions pour dynamiser la vie de quartier, la vie sociale ? (2 choix en priorité)

- Rencontres intergénérationnelles
 Repas de quartier, fêtes des voisins
 Jardin collectif (espace potager en commun aux habitants d'un immeuble)
 Animations d'ateliers artistiques, culturels et ludiques
 Activités sportives (tournois, courses d'orientation...)
 Autres, préciser :

3. Quelles actions pour sensibiliser les populations du quartier (2 choix en priorité)

- Sensibilisation sur les économies d'énergie et éco-gestes
 Actions de médiation pour la gestion des conflits
 Actions de soutien scolaire (aide aux devoirs...)
 Actions de formation et ateliers linguistiques
 Soutien à la recherche d'emploi
 Prévention des risques liés aux drogues
 Autres, préciser :



Questionnaire

V. Identification de l'enquêté

Votre numéro de téléphone (indispensable)

Vous êtes. un homme une femme

Votre année de naissance

Votre métier

Nom de votre quartier :

Nom de votre immeuble :

Nom de votre bailleur :

Nombre de pièces de votre logement (sans compter les wc et la salle de bains)

- 1 pièce (T1) 2 pièces (T2) 3 pièces (T3) 4 pièces (T4)
 5 pièces (T5) 6 pièces (T6) 7 pièces (T7)

Combien de personnes vivent dans ce logement :

Le questionnaire est à présent terminé. Merci de l'avoir complété. Souhaiteriez-vous ajouter ou préciser quelque chose que ce document ne vous aurait pas permis de formuler ?

.....
.....
.....
.....



ANNEXE 4 :

Résultats du questionnaire

RESULTATS : TRIS À PLAT

SEXE	Nb. cit.	Fréq.
un homme	39	39,0%
une femme	61	61,0%
TOTAL CIT.	100	100%

AGE	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	1	1,0%
jusqu'à 19 ans	4	4,0%
de 20 à 29 ans	17	17,0%
de 30 à 45 ans	24	24,0%
de 46 à 60 ans	29	29,0%
de 61 à 75 ans	17	17,0%
TOTAL CIT.	100	100%

NOMBRE DE PERSONNES	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	4	4,0%
une personne	16	16,0%
de 2 à 3 personnes	37	37,0%
de 4 à 5 personnes	37	37,0%
6 personnes et plus	6	6,0%
TOTAL CIT.	100	100%

CATÉGORIES SOCIO-PROF.	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	1	1,0%
employés/ouvriers	28	28,0%
artisans, prof lib., catégories interm.	10	10,0%
sans profession	23	23,0%
en recherche d'emploi	22	22,0%
retraités	16	16,0%
TOTAL CIT.	82	100%

TYPE DE LOGEMENTS (sans wc/salle de bains)	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	9	9,0%
2 pièces	5	5,0%
3 pièces	16	16,0%
4 pièces	42	42,0%
5 pièces	24	24,0%
6 pièces	4	4,0%
TOTAL CIT.	100	100%

MEMBRE D'ASSOCIATIONS	Nb. cit.	Fréq.
Bosquet	33	33,0%
Daudet 1	14	14,0%
Daudet 2		
Coudoyer	14	14,0%
Languedoc	9	9,0%
Mireille	8	8,0%
Cabidoule	6	6,0%
Joliot Curie	6	6,0%
Olivades	5	5,0%
Louise Désir	4	4,0%
Frédéric Mistral	1	1,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REPRESENTATION QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
BEAU/MOCHE		
non réponse	2	2,0%
beau	55	55,0%
moche	43	43,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REPRESENTATION QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
BRUYANT/CALME		
non réponse	2	2,0%
bruyant	33	33,0%
calme	65	65,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REPRESENTATION QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
DANGEREUX/SÉCURISÉ		
non réponse	2	2,0%
dangereux	32	32,0%
sécurisé	66	66,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REPRESENTATION QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
PROPRE/SALE		
non réponse	5	5,0%
propre	41	41,0%
sale	54	54,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REPRESENTATION QUARTIER	Nb.cit.	Fréq.
ANIMÉ/ENNUYEUX		
non réponse	5	5,0%
beau	31	31,0%
moche	64	64,0%
TOTAL CIT.	100	100%

REALISER UN ESPACE PUB.DS QUARTIER.EST-CE IMPORTANT ?	Nb.cit.	Fréq.
non réponse	1	1,0%
oui tout à fait	71	71,0%
oui assez	12	12,0%
non pas vraiment	10	10,0%
non pas prioritaire	6	6,0%
TOTAL CIT.	100	100%

ELEMENTS PRIORITAIRES D'AMENAGEMENT	Nb.cit.	Fréq.
non réponse	68	65,4%
aire de jeux	16	15,4%
élém. Sports et loisirs	5	4,8%
bancs et esp. verts	11	10,6%
esp. poubelles et encomb.	2	1,9%
autres	2	1,9%
TOTAL CIT.	104	100%

SI ESPACE PUBLIC CRÉÉ

LE FRÉQUENTEREZ-VOUS?	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	11	11,0%
oui régulièrement	51	51,0%
oui de temps en temps	23	23,0%
non	15	15%
TOTAL CIT.	100	100%

**A QUI CET ESPACE
DEVRAIT ETRE DÉDIÉ ?**

	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	4	2,2%
mamans et enfants (-11a)	81	44,0%
personnes âgées	43	23,4%
jeunes (11 à 15 a)	38	20,7%
jeunes (16 à 19 a)	13	7,1%
jeunes (20 a et +)	3	1,6%
TOTAL CIT.	184	100%

Question à choix multiple le nombre de réponses est supérieur à 100

ANNÉES DS LE LOGEMENT	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	2,0%
- d'un an	4	4,0%
1 à - 3 ans	10	10,0%
3 à 10 ans	35	35,0%
11 à 20 ans	21	21,0%
plus de 20 ans	28	28,0%
TOTAL CIT.	100	100%

ANNÉES DS LE QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	3	3,0%
- d'un an	3	3,0%
1 à - 3 ans	5	5,0%
3 à 10 ans	24	24,0%
11 à 20 ans	27	27,0%
plus de 20 ans	38	38,0%
TOTAL CIT.	100	100%

SUPERFICIE LOGEMENT	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	1	1,0%
suffisant	85	85,0%
insuffisant	14	14,0%
TOTAL CIT.	100	100%

GÊNÉ(E) PAR LE BRUIT ?	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	3	3,0%
non pas du tout	55	55,0%
non pas vraiment	12	12,0%
oui assez	18	18,0%
oui beaucoup	12	12,0%
TOTAL CIT.	100	100%

LOGEMENT BIEN CHAUFFÉ ?	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	1	1,0%
oui tout à fait	57	57,0%
oui assez	24	24,0%
non pas vraiment	7	7,0%
non pas du tout	11	11,0%
TOTAL CIT.	100	100%

ACCEPTATION TRAVAUX ECO ENERGIE ?	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	3	3,0%
oui	63	63,0%
non	34	34,0%
TOTAL CIT.	100	100%

ACCEPTATION CONSEILS TECH.?	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	4	4,0%
oui	51	51,0%
non	45	45,0%
TOTAL CIT.	100	100%

PISTES PO CADRE DE VIE AGRÉABLE	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	7	4,0%
salle commune po habitants	29	16,5%
local pour les jeunes	56	31,8%
réfection voirie et trottoir	53	30,1%
commerces de proximité	8	4,5%
cheminements doux	23	13,1%
TOTAL CIT.	176	100%

Question à choix multiple le nombre de réponses est supérieur à 100

PISTES SENSIBILISATION	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	6	6,0%
éco d'énergie/éco-gestes	16	16,0%
médiation gestion conflits	14	14,0%
soutien scolaire (aide devoirs...)	38	38,0%
formation/ateliers linguist.)	16	16,0%
soutien recherche d'emploi	51	51,0%
TOTAL CIT.	187	100%

Question à choix multiple le nombre de réponses est supérieur à 100

PISTES POUR VIE DE QUARTIER	Nb. cit.	Fréq.
non réponse	5	2,7%
rencontres intergénération.	27	14,5%
repas de quartier, fête voisins	32	17,2%
jardin collectif (esp. potager)	52	28,0%
animations ateliers	30	16,1%
activités sportives (tournois...)	40	21,5%
TOTAL CIT.	186	100%

Question à choix multiple le nombre de réponses est supérieur à 100